

Institut de recherche sur le Maghreb contemporain

Bulletin trimestriel
septembre - décembre

2 0 1 2

N° 10

Sommaire

P. 1. **Éditorial**

P. 2. **Programmes de recherche**

- Sihem Najjar, *Mouvement sociaux en ligne*
- Chérif Ferjani, *Religions et démocratisations*
- Alia Gana, *Processus électoraux et territoires*
- Jean-Pierre Cassarino, *La migration de retour*

P. 10. **Hommage à Nabiha Jerad**

P. 12. **Recherche en accueil à l'IRMC**

- Hela Belhaj M'Barek, *La chaîne Al Jazeera en Tunisie*
- Michela Romagnoli, *Associations féminines en Tunisie*
- Saïda Ounissi, *Des politiques sociales Tunisiennes*
- Déborah Perez, *Evolution des cultures politiques tunisiennes*
- Saïda Bencheikh, *Archives et historiographie en Algérie*
- Abdelkader Salhi, *Développement l'oasis de Ouargla*
- Arab Hammi, *Le proverbe marqueur de Tamurt ?*
- Irène Carpentier, *Crises et paradigmes politiques en méditerranée rurale*

P. 20. **Comptes-rendus d'activités**

- Pierre-Noël Denieuil, *Processus électoraux en Égypte et en Tunisie*
- Hassen Kassar, Sawsen Fray et wafa Baba, *Méthodes d'observation en démographie et sciences sociales*
- Pierre-Noël Denieuil, *Histoire orale des Instituts Pasteur*
- Pierre-Noël Denieuil, *Les nouveaux enjeux de la laïcité*

P. 25. **Lieux de recherches**

- Jeanne Riaux (IRD), *Dynamiques socio-hydrologiques des territoires de l'eau en Méditerranée*
- Laboratoire : *Élites, Savoirs et Institutions Culturelles en Méditerranée (ESICMED)*

P. 27. **Chroniques Tunisiennes**

- Jeanne Riaux, *Et eux là-bas, que pensent-ils de la Révolution ? Pêle-mêle de propos recueillis dans le kairouannais (2011-2012)*
- Arbi Dridi, *Image et sacrilège*

P. 31. **Bibliothèque**

- Sawsen Fray, *Synthèse d'enquête auprès des usagers*

LA LETTRE DE L'IRMC

EDITORIAL

La *Lettre de l'IRMC* a pour vocation de rendre compte de ses activités : réunions de programmes, séminaires, conférences, sessions doctorales, mais aussi accueil permanent de boursiers et de chercheurs internationaux.

Sur le plan des thématiques abordées, on y retrouvera une dominante sur les dynamiques des sociétés contemporaines et sur les questions d'actualité : mouvements sociaux numériques dans un contexte de transition politique, religions et démocratie en Méditerranée, projets de retour des migrants, problématique de la laïcité... La question de la Tunisie y est abordée en tout premier plan : processus électoraux et territoires, impact des chaînes satellitaires, associations féminines après le 14 janvier, politiques sociales, cultures politiques et identité tunisienne, ainsi qu'une recherche menée au sein de l'IRD sur les dynamiques socio-hydrologiques du Kairouanais. L'approche comparative reste cependant très présente, particulièrement sur l'étude des élections en Tunisie et en Égypte, l'histoire orale des Instituts Pasteur au Maghreb, la mondialisation et les politiques publiques en Méditerranée rurale. Notons aussi un dossier sur les nouvelles perspectives de recherche en Algérie (sur les archives, le développement local, l'identité culturelle).

Enfin, nous avons voulu rendre un dernier hommage à notre collègue Nabiha Jerad, chercheuse associée à l'Institut, décédée le 20 octobre 2012. Elle était particulièrement appréciée de tous tant pour ses compétences et son acuité intellectuelle que pour ses qualités humaines. Outre deux témoignages, nous publions avec émotion l'argumentaire du séminaire Genre et postcolonialisme, qu'elle devait animer à l'IRMC dès ce trimestre.

Pierre-Noël DENIEUIL
Directeur de l'IRMC

Regards croisés sur les mouvements sociaux en ligne, les mutations sociopolitiques et les processus de transition démocratique en cours

Sihem NAJAR est sociologue et chercheuse détachée de l'université Tunisienne. Elle conduit à l'IRMC le programme « Stratégies identitaires, mobilités spatiales et nouvelles formes de liens sociaux en méditerranée ».

Soucieux de jouer pleinement son rôle de mobilisateur dans le domaine de la recherche sur des questions prioritaires dans les pays du Maghreb, l'IRMC poursuit sa réflexion sur le rôle des TIC dans les transformations sociopolitiques. Loin d'être une simple thématique de recherche en vogue, cette question s'est imposée en raison de l'évolution intermittente des événements sociopolitiques dans les pays de la région. L'appréhension de cette question nécessite une approche transdisciplinaire couplée d'un regard croisé et d'une synergie entre des chercheurs qui s'intéressent à des expériences de transition démocratique différentes.

La rencontre « Mouvements sociaux en ligne face aux mutations sociopolitiques et au processus de transition démocratique », a été organisée à Sidi Bou Saïd, du 12 au 14 avril 2012 avec le soutien du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) canadien. Elle a permis à une trentaine de participants (Algériens, Belges, Canadiens, Espagnols, Français, Grecs, Italiens, Libanais, Libyens, Roumains, Turques, Tunisiens, Yéménites et Sud-américains) de débattre d'une question d'actualité relative aux transformations sociopolitiques qui traversent le bassin méditerranéen, en tirant profit des expériences vécues dans d'autres pays appartenant à des aires géographiques et socioculturelles différentes (en l'occurrence les expériences de l'Europe de l'Est et de l'Amérique Latine).

Les travaux se sont articulés autour de quatre axes thématiques. Le premier concerne la routinisation des usages sociaux des TIC et la socialisation politique et démocratique ; le deuxième a porté sur les mouvements sociaux en ligne, les nouveaux acteurs politiques et les légitimités antagoniques ; le troisième a été focalisé sur l'espace public « virtuel », l'exercice de la citoyenneté et les enjeux éthiques dans un contexte de transition

démocratique. Quant au quatrième thème, il était axé sur le rôle des femmes dans les mouvements sociaux en ligne. Par ailleurs, deux ateliers ont été consacrés à la présentation des expériences démocratiques en Amérique Latine (le Chili et le Brésil) et en Europe de l'Est (la Grèce, la Roumanie, la Bulgarie et la Serbie), et du processus de transition démocratique dans certains pays arabes (au Yémen, en Libye et en Syrie). Plusieurs points saillants peuvent être dégagés à l'issue des travaux :

1- L'intérêt de l'approche adoptée caractérisée par l'ouverture au regard extérieur et la comparaison, d'une part, entre des contextes géopolitiques et socioculturels hétéroclites et, d'autre part, entre des champs disciplinaires différents. Cet échange fructueux entre les participants a permis de mettre l'accent sur les caractéristiques communes propres aux

limité en raison de la faiblesse du taux de pénétration d'Internet. Les mouvements sociaux en ligne y ont suivi, d'une part, l'effervescence sociale et, d'autre part, l'exemple des cyberactivistes tunisiens et égyptiens.

2- Les réseaux sociaux numériques qui ont fait leur preuve (à des degrés variables) au niveau de la lutte contre l'autoritarisme, sont de plus en plus questionnés en tant que moyen efficace pour la socialisation politique et la mobilisation citoyenne dans un contexte de transformation sociopolitique et de transition démocratique. Les expériences latino-américaines et européennes ont nourri la réflexion sur cette question. En effet, l'accent a été mis sur le fait que les réseaux sociaux favorisent une conception plus horizontale de la démocratie, fondée sur l'idée d'une organisation politique moins hiérarchique. Un autre point a été évoqué ; il concerne la place tenue par la diaspora au niveau de la transition démocratique (le cas de la Roumanie par exemple).

3- Les mouvements sociaux en ligne ont joué un rôle important sur le plan de la reconfiguration de la sphère publique. Les différents participants ont insisté sur la nécessité de dépasser le déterminisme technologique et de tenir compte de l'articulation entre l'espace public traditionnel et l'espace public médiatisé par les TIC. À ce titre, l'accent a été mis sur l'amplification, c'est-à-dire que les TIC perpétuent des tendances lourdes déjà existantes ou naissantes et renforcent une pluralité de tendances.

4- La Toile numérique assure, dans une large mesure, une meilleure visibilité des nouveaux acteurs impliqués dans le processus de transition démocratique, dont les femmes qui investissent l'espace public alternatif et qui proclament, en tant que citoyennes à part entière, leur droit à la participation politique.

5- Les mouvements sociaux en ligne ont certes joué un rôle important au niveau de la lutte contre les régimes autoritaires, mais il est important aujourd'hui de procéder à une démythification des TIC en s'interrogeant sur les effets pervers des usages de ces nouvelles technologies qui peuvent nuire au processus de transition démocratique et constituer un espace contre révolutionnaire.

De manière générale, les débats ont permis à l'IRMC de contribuer à la



usages des TIC dans un contexte de transition démocratique (capacité de mobilisation politique ; démocratisation de la participation politique en dépit de la fracture numérique entre les catégories sociales et les régions ; importance de la dimension émotionnelle, voire utopique ; effervescence révolutionnaire ; circulation des rumeurs ; incertitude liée au processus de transition, etc.). Nous avons constaté également les singularités des contextes et la diversité des expériences : le rôle crucial joué par les TIC dans les transformations politiques en Tunisie et en Égypte, contrairement aux contextes libyen et yéménite par exemple où le nombre de cyberactivistes est encore

réflexion sur des questions d'actualité qui n'ont cessé d'interpeller la communauté scientifique dans le domaine des sciences humaines et sociales et de penser les bifurcations sociopolitiques à l'œuvre dans la région du Maghreb et de la Méditerranée. Une telle manifestation de

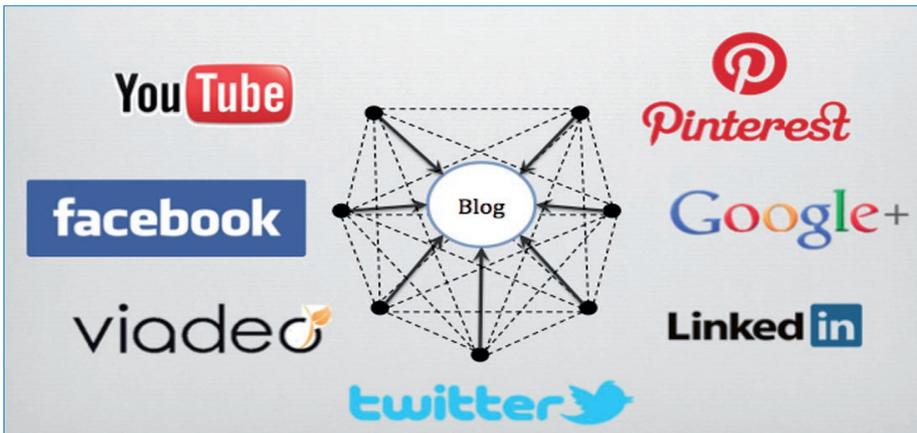
portée internationale, a ceci d'important qu'elle a été basée sur la comparaison entre des approches propres à des champs disciplinaires différents et entre des expériences démocratiques hétérogènes.

Sur un autre plan, plusieurs participants aux journées sont membres du

réseau *Communication, médias et liens sociaux en Méditerranée* « *COMMED* » (initié par l'IRMC dans le cadre d'un projet GDRI). Ils se sont réunis pour la finalisation du projet qui doit être soumis au CNRS.

Enfin, il importe de souligner que cette rencontre a été l'occasion de renforcer et d'élargir le réseau qui a été constitué en 2010. De plus, elle ouvre des perspectives de coopération avec le CRDI. À ce titre, un projet de recherche a été discuté en marge de la réunion pour contribuer à la réflexion sur des questions prioritaires pour la région en rapport avec les transformations sociopolitiques et le processus de transition démocratique au Maghreb. Cette région qui représente un terrain empirique complexe et hétéroclite offre un observatoire de recherche d'un intérêt certain.

Sihem Najar



© Joackim weiler.

L ' I R M C

L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) est un centre de recherche en sciences humaines et sociales, à vocation régionale, dont le siège est à Tunis. Créé en 1992, il est l'un des 27 Instituts français de recherche à l'étranger (IFRE) placés sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et européennes et, depuis 2000, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dont il constitue une Unité mixte (USR 3077). Un conseil scientifique participe à l'orientation et à l'évaluation de ses activités. Un Comité mixte de suivi franco-tunisien des activités de l'IRMC se réunit chaque année.

L'IRMC contribue, en partenariat avec la communauté scientifique notamment maghrébine et européenne, au développement de la recherche sur le Maghreb. Ses champs disciplinaires sont : anthropologie, démographie, droit, économie, études urbaines, géographie, histoire, sciences politiques, sciences sociales appliquées aux lettres, à la philosophie et à la psychologie, sociologie.

Ses programmes participent aux débats des sciences humaines et sociales dans une perspective comparée, à l'échelle régionale et internationale. Il organise des formations doctorales, des colloques, des séminaires internationaux et des conférences. Il accueille des chercheurs, des boursiers et des stagiaires maghrébins et français, en coopération avec les institutions des pays concernés.

Sa Bibliothèque est ouverte à un large public d'universitaires, doctorants, étudiants, boursiers et stagiaires étrangers. Elle permet la consultation sur place de livres et de revues spécialisées (plus de 29000 ouvrages et 2 300 titres de revues).

La valorisation de ses travaux de recherche représente aujourd'hui un catalogue de plus d'une cinquantaine de publications collectives ou d'auteurs, chez différents éditeurs (dont sa publication annuelle *Maghreb et sciences sociales*).

Chercheurs de l'IRMC

Équipe de recherche permanente : Myriam Achour-Kallel, Chirine Ben Abdallah, Nadia Benalouache, Kmar Bendana, Hend Ben Othman, Irène Carpentier, Pierre-Noël Denieuil, Alia Gana, Mohamed-Chérif Ferjani, Charlotte Jelidi, Sihem Najar, Stéphanie Pouessel.

Chercheurs associés : Maha Abdelhamid, Ophélie Arrouès, Hassen Boubakri, Jean-Pierre Cassarino, Sonia El Amdouni, Abdelhamid Hénia, Nabiha Jerad, Mohamed Kerrou, Monia Lachheb, Houda Laroussi, Bisma Loukil, Imed Melliti, Jeanne Riaux, Nadia Sahtout.

Chercheurs, doctorants ou boursiers en accueil en 2012 : Hela Ben Hadj M'Barek, Saïda Benchikh-Boulanouar, Saïd Ghédir, Arab Hammi, Nadia Kerdout, Djaouida Lassel, Saïda Ounissi, Michela Romagnoli, Abdelkader Salhi.

Directeur : Pierre-Noël Denieuil.

Site internet de l'IRMC :
<http://www.irmcmaghreb.org>

Religion et processus de démocratisation dans le pourtour méditerranéen

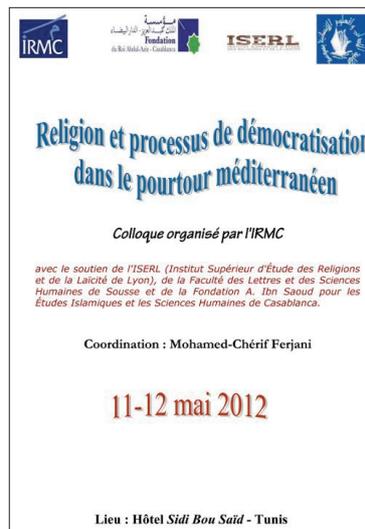
Mohamed-Chérif FERJANI est Professeur des Universités à l'Université Lumière-Lyon 2, et à l'IEP de Lyon 2, chercheur au Groupe de Recherches et d'Études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient (GREMMO). Il est actuellement chercheur à l'IRMC en délégation CNRS. Il y coordonne le programme : « Épistémologie des religions / religions et processus de démocratisation ».

La deuxième réunion du programme conçu et dirigé par Cherif Ferjani, *Religion et processus de démocratisation dans le pourtour méditerranéen*, s'est tenue à Sidi Bou Saïd les 11 et 12 mai 2012, avec le soutien de l'ISERL (Institut supérieur d'études des religions et de la laïcité de Lyon), de la Faculté des Lettres et sciences humaines de Sousse et de la Fondation Abdelaziz Ibn Saoud pour les Études Islamiques et les sciences humaines de Casablanca.

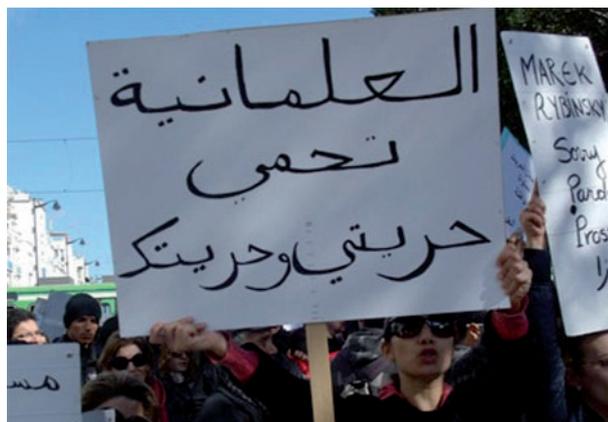
Le fil conducteur de ces journées fut formulé dans les débats par René Otayek. Y-aurait-il une religion qui entretiendrait des relations électives avec la démocratie ? Il n'y en a effectivement pas, tout comme il n'y a pas d'auto engendrement de la démocratie, et nous sommes plutôt en présence de longs conflits et négociations, de pressions progressives sous la forme d'une histoire qui peut osciller de la démocratie à la théocratie. Il a fallu d'entrée de jeu qualifier la démocratie : « la démocratie ce n'est pas le consensus mais le conflit même s'il est pacifié » (René Otayek). Et c'est là qu'interviennent les régulations de l'histoire, qu'elles soient positives ou négatives pour la démocratie.

L'historicité des régulations religion/société. Les intervenants ont mis en évidence l'historicité de la question religieuse. On a d'abord pu noter la force de la religion d'une part comme système symbolique capable d'apporter une réponse à la douleur ou à la mort, et d'autre part comme système de pouvoir par lequel l'Islam s'est trouvé confronté à un conflit avec l'Europe poussée au repli (Mohamed Kerrou). Le religieux est ici au cœur d'un rapport de force avec le politique, bien souligné par Kmar Bendana notamment à propos de la création de la grande mosquée de Paris

dans la Tunisie coloniale, puis par Chérif Ferjani dans le cadre de la marginalisation de la pensée réformatrice par les courants des Frères musulmans et des modernistes autoritaires. La thématique de l'historicité des régulations religion/société renvoie alors à deux préoccupations de la gestion démocratique :



- *L'engagement du religieux dans la société, et le militantisme social.* J.D. Durand a évoqué la politisation du catholicisme social par l'exemple de la démocratie chrétienne qui, nourrie de l'actualisation de la doctrine sociale, a aidé à la réconciliation des catholiques avec la démocratie. De son côté, Tassos Anastasiadis a bien montré deux modèles d'acteurs religieux en Grèce : le modèle ascétique des officiers du culte (entrée au monastère, célibat), où l'acteur s'extrait de la société en se désengageant de ses principes vitaux ; le modèle d'engagement des congrégations qui vont quadriller la société par une politique de bienveillance



© tuniscope.com.

sociale et d'assistance publique. Ce second modèle témoigne des diverses modalités d'intervention de l'Etat tantôt déléguant aux associations religieuses, tantôt reprenant la « Providence sociale ».

- *La gestion du pluralisme.* L'oscillation de l'histoire dans un mouvement d'inclusion/ exclusion du religieux dans la société, s'illustre particulièrement dans un contexte pluriel. À ce titre, René Otayek nous a décrit le pluralisme religieux comme un processus de régulation à ne pas confondre avec un partage du pouvoir, comme un paramètre et une ressource stratégique dans la compétition politique. En ce sens, la rhétorique de l'unité nationale sera perçue comme mode de régulation des minorités pour légitimer la domination d'un groupe sur d'autres. Dans le cadre du pluralisme stratégique d'un régime autoritaire maintenu par des relais hors de sa communauté, et en estimant que « le consentement n'est pas l'obéissance », on pourrait interpréter l'adhésion d'un groupe à une idéologie dominante comme une forme d'émancipation de ce groupe. Dans cette même ligne d'interprétation, Martine Cohen a bien évoqué les alliances horizontales menées par les juifs en Afrique du Nord avec les autres groupes sociaux, et sur la base d'une construction de l'État-nation.

Enfin, autre forme de régulation historicisée, celle du retour du religieux. Selon Mondher Kilani, le retour du religieux ne correspond pas forcément à un ralentissement de la sécularisation mais plutôt à une sorte de stabilisateur des identités, un « idiome de revendications sociales et économiques », un espace de confrontations sociales. Pour sa part Pierre Gisel y voit un fait social « qui cristallise la protesta-tion [...] lorsque les possibilités culturelles s'effondrent », et que « les relations 'fondamentales' réapparaissent sous forme d'acculturations et de discontinuités culturelles momentanément, on dira historiquement, normalisées et rationalisées ». Ainsi que le soulignait René Otayek, on peut imaginer qu'il s'agit moins là d'un « retour » que d'une « dérégulation » du champ du religieux.

Nouveaux acteurs, nouveaux concepts. L'intervention d'autres acteurs (les femmes, les jeunes) sur la scène sociale et notamment dans le cadre des mouvements sociaux et politiques qui traversent le monde arabe, s'impose comme un « analyseur » privilégié des relations établies entre religion et démocratie. Selon Sophie Bessis, de la révolution sociale est née une référence à la norme religieuse, qui vient entraver la réalisation de l'égalité entre les sexes. Considérant que la réislamisation de la loi ne peut pas faire l'économie d'une régression du statut de la femme, Sophie Bessis fait le constat d'un « oxymore » politique, caractérisant une « démocratisation sous hégémonie islamique ». Face au refus du mouvement de sécularisation, la prise de parole des femmes apparaît alors comme la principale manifestation de la mutation des sociétés, structurante du champ politique.

Mohamed Janjar s'est interrogé sur la contre culture jeune. Si au lendemain de l'indépendance 80 % des jeunes s'inscrivaient dans la démarche d'un refoulement du religieux dans l'espace privé, des recherches menées récemment au Maroc montrent une inversion des pratiques de ces jeunes dont plus de 41 % sont engagés dans la prière quotidienne et où 76 % des filles sont favorables à la tenue. Le religieux prend toutefois d'autres formes : pratiques moins régulières, plus de tolérance sur la mixité, comportements plus individualisés et ouverts sur l'ordre mondial, liés aux NTIC. On constate un déplacement de l'engagement politique vers la sphère civique et associative et, effet probable de la transition démographique, une montée en puissance de l'engagement socio-territorial des jeunes ruraux.



©tuniscopie.com.

Les intervenants ont mis en évidence l'opérationnalité des concepts. Selon Aqbal Gharbi, la coupure provoquée dans la pensée politique par la révolution tunisienne, introduit une réflexion fructueuse sur le concept de liberté défini comme l'autonomie et la spontanéité du sujet rationnel, ainsi que sur la relation établie entre liberté, citoyenneté et tradition, l'idée de laïcité devenant caduque puisque la religion pourrait aménager un terrain d'entente entre conservateurs et libéraux. Se pose aussi la question des conflits identitaires, la mise en avant de l'identité religieuse imposant une lecture unitaire susceptible de porter atteinte aux identités multiples que suppose la démocratie. En ce sens, l'intervenante a posé la nécessité de distinguer les aspects politiques et identitaires, le politique devant relever d'un projet partagé et non d'une identité culturelle ou religieuse, plaidant alors pour une rupture historique négociée face à la tradition musulmane, qui n'en marque ni une sortie ni un abandon. Enfin, autre concept interrogé par les mutations actuelles, celui d'espace public. Mohamed Kerrou montre d'abord que l'Islam aujourd'hui est un Islam sexué. De plus, cette notion a évolué dans le cadre d'un

Etat national non achevé n'ayant pu imposer une dynamique de développement et s'étant lui-même acheminé vers un Etat transnational. La question religieuse s'est transformée dans un contexte de globalisation. On ne peut alors plus exclure les religieux de l'espace public, et ils sont appelés à traduire en termes séculiers leurs visions du monde.

Repenser les sciences sociales.

Les transformations survenues dans les sociétés arabes ne sont pas sans impacter le projet même des sciences sociales et leurs outils de construction du savoir. A ce titre Mohamed Kerrou a bien évoqué le projet scientifique de la sociologie et de l'anthropologie, de « déconfessionnaliser » la religion, d'en déconstruire la diversité : « les données de l'anthropologie incitent à préférer une approche rationnelle du sacré, construction par l'homme d'un moi autonome confronté à une menace perpétuelle de sa disparition ». De son côté Martine Cohen a mis en évidence deux langages de la laïcité. D'une part le langage des acteurs (sécularisation, laïcité), et d'autre part le langage conceptuel et analytique des sociologues qui dégagent un principe d'universalité, modulable selon les sociétés, dans les notions de séparation des pouvoirs, de liberté de conscience, d'égalité des citoyens. Selon Mohamed Kerrou, de nouveaux outils sont à trouver pour penser par exemple le paradigme de la transition démocratique. Valables pour les pays de l'Est, les outils de la sociologie historique le sont-ils encore pour ceux du Sud, lorsque les différences l'emportent sur les similitudes ? Autre outil, celui de l'approche comparée des religions, mis en œuvre par Cherif Ferjani dans le cadre de son séminaire à l'IRMC. Enfin, René Otayek a bien posé la nécessité de revisiter le patriarcat à la lumière de la démographie, et de prendre en compte dans nos analyses la question des mouvements de populations. Mutation épistémologique des outils d'interprétation d'autant plus difficile du fait de l'objet même des sciences sociales qui travaillent sur « l'incertain des scènes qui se meuvent en permanence, des fluidités extrêmes ».

Pierre-Noël Denieuil



© tuniscopie.com.

Processus électoraux et territoires

Alia GANA est sociologue et directrice de recherche CNRS UM7533 LADYSS. Elle est actuellement chercheuse à l'IRMC en affectation CNRS, où elle coordonne deux programmes de recherche : « *Processus électoraux, territoires et légitimités en Tunisie et au Maghreb* » et « *Disparités socio-spatiales et inégalités écologiques : nouveaux défis du développement territorial en Tunisie et en Afrique du Nord* ».

Recherche en partenariat entre l'IRMC, l'Observatoire Tunisien de la Transition Démocratique et la Fondation Hanns Seidel.

Comme l'on démontré les mobilisations populaires en Tunisie, c'est à l'échelle des territoires que les inégalités du développement et l'injustice sont plus particulièrement perçues et vécues. Les disparités socio-territoriales croissantes qui ont accompagné les processus de développement figurent en effet parmi les causes profondes des révoltes populaires qui ont embrasé le pays à partir de décembre 2010. Ces disparités ont ressurgi à travers les résultats des élections pour l'Assemblée Constituante Tunisienne, qui se sont traduits par de fortes différences de participation et de choix électoraux entre les métropoles côtières et l'intérieur, ainsi qu'entre différents quartiers au sein des grandes villes côtières. Alors que les interprétations courantes des élections du 23 octobre 2011 n'accordent que peu d'attention à la dimension territoriale du vote, leurs résultats interrogent fortement sur l'importance des inégalités sociales et territoriales comme clé de compréhension des comportements électoraux. D'une part, la géographie des résultats électoraux exprime les inégalités de développement et de structures socio-économiques. D'autre part, cette territorialité du vote tunisien ne peut pas être réduite à ces inégalités socio-économiques et recouvre d'autres dimensions importantes, socio-historiques, culturelles et politiques.

Dans cette perspective, le projet de recherche « Processus électoraux et territoires » entrepris par une équipe tuniso-française, coordonné par Alia Gana (CNRS/IRMC) et Gilles Van Hamme (ULB), s'est fixé trois principaux objectifs :

1. Analyser les liens entre la géographie de l'implantation des partis et les caractéristiques socio-économiques des

territoires. 2. Comprendre les processus sociaux localisés qui influencent les choix électoraux. 3. Former des jeunes chercheurs dans les approches de l'analyse électorale.

L'approche de recherche retenue comporte plusieurs volets : 1. une cartographie des résultats électoraux et le croisement de ces résultats avec les caractéristiques sociales, démographiques et économiques des territoires, 2. des enquêtes par questionnaire auprès d'un échantillon de votants permettant d'établir le profil de l'électorat des différents partis (professions, âge, sexe, diplôme etc.), 3. des enquêtes par entretiens et *focus group* qui favorisent une prise en compte de la dimension collective du vote et sa spécificité territoriale.



Les premiers résultats de l'analyse et les perspectives du projet ont été présentés au cours de deux séminaires, organisés à Tunis en mars et juillet 2012, et réunissant des chercheurs, des experts et des acteurs institutionnels et de la société civile.

Les fondements socio-territoriaux de la géographie électorale de la Tunisie

L'analyse issue du croisement des résultats électoraux et des données socio-économiques à l'échelle des délégations a fait ressortir que les principaux partis tunisiens réalisent en moyenne leurs meilleurs scores dans les zones urbaines côtières plutôt que dans les zones rurales intérieures, indiquant une corrélation significative et positive avec l'indice de développement socio-économique. En revanche, *Al Aridha* (la liste populaire) est le seul grand parti à présenter une corrélation négative avec l'indice de

développement socio-économique, signe d'une implantation plus forte dans les zones intérieures. Ainsi, la géographie électorale issue du vote du 23 octobre s'est structurée autour de deux oppositions. La première est celle entre les grands partis qui réalisent leurs meilleurs scores dans les zones urbaines et développées et le reste du spectre politique, en particulier *Al Aridha*, implantée dans les zones les moins développées. Les résultats électoraux font donc apparaître **une forte opposition centre/périphérie** : les zones métropolitaines votent pour les grands partis dominants, alors que les zones périphériques et peu développées ont participé nettement moins au scrutin, et réfutent tant les partis « modernistes » que le grand parti islamiste, du moins en termes relatifs.

La seconde opposition territoriale se situe entre les partis « modernistes » et *Ennahdha*. Alors que les partis « modernistes » obtiennent, en termes relatifs, leurs meilleurs scores dans les délégations aisées, *Ennahdha* est implanté dans des quartiers plus populaires, où il rencontre la concurrence de *Al Aridha*. Cette seconde opposition semble donc recouvrir **une opposition sociale profonde entre classes dominantes et classes populaires**, tant urbaines que rurales. De même, dans les zones intérieures, les partis s'implantent dans des régions différentes en termes relatifs : les partis « modernistes » obtiennent leurs meilleurs scores relatifs dans le Nord-Ouest, mais semblent presque inexistant dans le Sud où *Ennahdha* apparaît presque hégémonique.

Enfin, l'analyse fait ressortir que **les grands partis « modernistes » (*Ettakatol*, *PDM*, *PDP*, *Afek*) présentent une certaine homogénéité géographique** à la fois parce que leurs meilleurs scores sont obtenus dans les grandes villes côtières mais aussi, pour une part, dans les mêmes quartiers au sein de celles-ci. Cela confirme l'importante dispersion des voix du pôle « moderniste » au sein duquel la convergence idéologique se traduit par une forte concurrence pour capter une base électorale socio-géographique commune.

Au-delà des grands partis, il est aussi important de noter que de nombreux autres partis, bien que faibles à l'échelle nationale, montrent une forte implantation à l'échelle locale. Ainsi, s'il semble se dégager **une très forte « territorialité » des comportements électoraux**, celle-ci n'est pas réductible aux

caractéristiques objectives socio-démographiques des territoires. D'où la nécessité de donner un contenu à cette dimension territoriale du vote.

L'approche localisée des processus électoraux

C'est ce à quoi s'attache la deuxième phase de la recherche dont l'objectif est, d'une part de cerner les bases sociales des différents partis et leurs logiques d'implantation, d'autre part de comprendre les processus sociaux locaux qui influencent les comportements électoraux.

Dans un premier temps, des enquêtes-test par questionnaire individuel ont été réalisées auprès d'un échantillon réduit d'électeurs dans différents quartiers urbains et villages ruraux (à Tunis, Jendouba, Sfax et Zaghouan). Leur analyse a permis d'observer : 1. **un vote socialement différencié dans l'agglomération de Tunis**, où le vote Ennahdha est plutôt cantonné aux classes populaires et où le vote en faveur des partis « modernistes » découle d'une volonté d'exprimer des convictions personnelles, en rupture avec l'ancien régime, ainsi que de l'adhésion aux valeurs des droits de l'homme et des libertés individuelles, 2. **un vote local très homogène**, aussi bien dans les quartiers urbains défavorisés qu'en zone rurale, où le vote Ennahdha, pratiquement hégémonique, est un acte d'adhésion collective à un parti considéré comme le parti de Dieu, comme le parti des exclus et des opprimés, tirant sa légitimité de son histoire ancienne d'opposant à l'ancien régime, des sacrifices consentis par ses militants et de sa proximité avec « les gens du peuple ». De manière plus générale, le vote Ennahdha est apparu très discriminant d'un point de vue socio-territorial (lieu de résidence et catégorie sociale). De cette étude préliminaire des localismes électoraux l'équipe de recherche a dégagé trois hypothèses de travail : **L'homogénéité locale du vote** en milieu rural et les logiques collectives qui le guident ; **le rôle du système de notabilité** à l'échelle locale et de l'encadrement social et politique dans l'orientation des comportements électoraux ; et enfin **la différenciation du vote urbain** en fonction du milieu social et du lieu de résidence.

Afin de vérifier ces hypothèses de travail, les enquêtes par questionnaire ont été étendues à **un échantillon de 600 électeurs**, sélectionnés à l'échelle des centres de votes et dans divers quartiers ou villages en zone urbaine, péri-urbaine et rurale¹. Destinées avant tout à éclairer les logiques collectives du vote au niveau local, les données d'enquêtes ont été

rassemblées dans une base commune permettant un traitement statistique global et une approche comparative entre terrains étudiés. Bien que non représentative de l'ensemble des votants, la base permet tout de même de souligner **quelques déterminants socio-démographiques puissants de la participation et du choix électoral**, en particulier l'impact du sexe et du diplôme sur les comportements électoraux. Il ressort tout d'abord que la participation est fortement déterminée par le sexe (les femmes participent moins) et le niveau socio-économique : plus le diplôme ou la profession sont élevés, plus on participe. Par ailleurs, les jeunes de notre échantillon ont moins participé mais ce résultat est moins stable et significatif. En ce qui concerne l'orientation vote, il apparaît que le vote *Ennahdha* est lié à la fois au sexe et au niveau de diplôme, avec une probabilité de vote plus élevée pour les femmes et les personnes ayant un

d'électeurs et d'acteurs politiques et de la société civile, sélectionnés également à l'échelle des quartiers urbains et des localités rurales. Cette approche vise à mieux cerner la dimension collective du vote et sa spécificité territoriale, ainsi que les raisons de l'abstention, particulièrement importante lors du dernier scrutin. Il s'agit plus précisément de cerner les processus sociaux (localisés) qui contribuent à la production d'un vote « conforme » dans un espace donné. L'objectif est enfin de mieux comprendre le vote des jeunes et des femmes et de vérifier les hypothèses suivantes : les femmes s'abstiennent plus et votent moins pour les partis conservateurs ; les jeunes ont tendance à voter comme leurs parents et le groupe familial ou de voisinage. L'approche qualitative par entretiens individuels et collectifs vise également à mieux cerner les spécificités du contexte socio-politique local, d'affiner la



© tn.undp.org.

diplôme (ou une profession) de faible niveau. Par contre, pour le vote « moderniste », seul le niveau de diplôme apparaît significatif : plus il est élevé, plus le vote « moderniste » est élevé. L'interprétation de ses résultats exige une grande prudence étant donné que les différents partis regroupés sous l'étiquette « modernistes » peuvent en réalité avoir des bases électorales relativement différentes. Ils semblent néanmoins avoir en commun une plus forte implantation au sein des votants à statut social plus élevé. Ces premières conclusions devront être confirmées par des études plus poussées et systématiques mais constituent un complément utile à l'analyse de la géographie électorale et aux analyses plus qualitatives des différents observatoires.

Le deuxième volet de l'approche localisée des comportements électoraux repose sur une approche qualitative au moyen d'entretiens individuels et collectifs auprès d'un échantillon réduit

de connaissances des réseaux d'encadrement social et politique et de mieux comprendre la stratégie d'implantation des acteurs politiques (partis, listes indépendantes) et des acteurs de la société civile (modes d'action, campagne électorale, difficultés rencontrées, leçons tirées).

Ces entretiens sont en cours de réalisation par les différentes équipes associées au projet (Université de la Manouba, Université de Sfax, IRMC, Observatoire de la transition démocratique). L'ensemble des résultats issus des différentes phases du projet seront présentés au cours d'un colloque international prévu à Tunis le 23 et 24 novembre 2012 auquel seront conviés des chercheurs, des experts en analyse électorale et des représentants de la société civile.

Alia Gana et
Gilles Van Hamme

Travailler aujourd'hui sur la migration de retour

Jean-Pierre CASSARINO est Professeur au Centre Robert Schuman, Institut Universitaire Européen, Florence, et chercheur associé à l'IRMC.

Parler de migration de retour revient à évoquer une étape du cycle migratoire où les projets et aspirations des migrants peuvent se formuler et se réajuster en fonction de facteurs à la fois contextuels, personnels et spatio-temporels. On sait, depuis des décennies, que la durée de l'expérience migratoire vécue à l'étranger, les motifs du retour et le contexte dans les pays d'immigration et d'origine ont une incidence sur la propension d'un migrant à rentrer au pays et à participer à la vie sociale économique et culturelle de son pays d'origine. Le retour, qu'il soit temporaire ou permanent, constitue un processus, composé d'événements étalés dans le temps, dont on ne peut faire abstraction si l'on souhaite comprendre les raisons pour lesquelles certains migrants parviennent à mieux se réintégrer au pays que d'autres.

Certes, il existe bien d'autres variables dont il faut tenir compte afin d'affiner ces considérations préliminaires. L'une d'elles, essentielle, relève de la décision personnelle, et sans contrainte aucune, de rentrer au pays et de s'y préparer. Cette condition essentielle, que l'on nommera « retour décidé », s'apparente au pouvoir subjectif d'une personne d'organiser son processus de retour, que ce dernier soit temporaire ou non. Elle demeure peu connue, voire reconnue. Peu connue dans la mesure où les statistiques officielles ou données censitaires relatives aux stocks de migrants de retour, quand elles existent, focalisent leur attention sur quelques critères socio-démographiques. Peu reconnue parce que les aspirations et projets des migrants de retour ont été, au cours des deux dernières décennies, sacrifiés sur l'autel de la sécurisation des flux migratoires temporaires et du contrôle renforcé des frontières. Cette dimension sécuritaire n'aurait jamais atteint un tel degré de consensus au niveau des instances gouvernementales des pays d'immigration et d'origine, ainsi qu'au niveau des organisations intergouvernementales, sans l'adoption d'un lexique à même de légitimer les modes opératoires de ces derniers tout en les rendant plus acceptables et pensables, même si leurs conséquences demeurent impensables.

C'est précisément le caractère hégémonique de ce lexique qui a permis, par la construction de nouvelles catégories de pensées, de transformer la notion même de retour en figure de substitution aux termes expulsion, réadmission et éloignement des migrants en situation irrégulière et des déboutés du droit d'asile. Cet usage euphémique a eu de fortes répercussions sur la compréhension du retour des migrants puisqu'il traduit l'expression directe du pouvoir coercitif des États à l'encontre de personnes perçues par les autorités d'un pays d'immigration comme étant « illégales » (celles dont le permis de séjour est arrivé à terme), voire indésirables (celles qui ont traversé la frontière sans y être autorisées). Cette vision, désormais dominante, a également contribué à consolider l'idée selon laquelle le retour ne serait plus une

d'interprétation dominants, sans en renier la prégnance, et de les déconstruire afin de mettre en évidence les risques d'une approche foncièrement sécuritaire de la migration de retour. Reconnaître l'existence de paradigmes puissants, capables de forger les convictions des uns et les priorités des autres, constitue déjà un premier pas dans cette direction, bien plus que ne le serait un ton dénonciateur qui reprend, probablement sans même s'en rendre compte, le même lexique et les catégories dominantes évoqués précédemment. Produire une connaissance, basée sur des analyses plaçant le migrant en tant que tel, ainsi que ses droits, choix et aspirations, au centre de l'attention, permet de recadrer le champ d'investigation et d'explorer les enjeux et réalités propres à la migration de retour.

Par conséquent, on comprend mieux que travailler aujourd'hui sur la migration



© <http://rsc.eui.eu/wp-content/blogs>.

étape du cycle migratoire, mais bien sa sanction ultime ou sa fin. Elle s'est subtilement imposée par l'adoption d'une dichotomie opposant le retour dit volontaire au retour dit forcé ; tous deux appliqués aux personnes en situation irrégulière ou bien placées en détention. Aujourd'hui, cette vision dichotomique relèverait presque du sens commun si l'on ne s'interrogeait pas sur ses origines idéologiques, ses implications et sa véritable valeur heuristique.

Si ces catégories de pensée appliquées au retour peuvent paraître confortables au regard de nombreux officiels et fonctionnaires des pays d'immigration, comme des pays d'origine, elles ne peuvent l'être pour le chercheur. Ce dernier a toutes les raisons de s'affranchir des schémas

de retour requiert une démarche à la fois épistémologique, méthodologique et critique. Ces trois dimensions sont aujourd'hui intimement liées, bien plus qu'elles ne l'étaient il y a près de vingt ans. Qui aurait pu imaginer à l'époque qu'un amalgame entre retour et réadmission aurait (naturellement) dominé les pourparlers et débats en matière migratoire ? Qui aurait pu croire que des pans entiers de travaux scientifiques sur la migration de retour, issus de différentes disciplines, auraient été subitement éclipsés par des priorités politiques et par une « expertise » complaisante pour, enfin, tendre vers un subtil alignement mental ? La réponse à ces questionnements éminemment actuels relève, entre autres, du rapport compliqué entre recherche

scientifique et politique, ainsi que de conditions plus générales liées à la véracité des énoncés et à leur légitimation.

La recherche empirique et l'analyse critique constituent le seul moyen de reconsacrer le retour comme étape du cycle migratoire, d'une part, et le migrant de retour comme acteur, d'autre part. L'institut Universitaire Européen (IUE), dans le cadre de la plateforme de recherche « migration de retour et développement »¹ a récemment terminé une enquête réalisée en Tunisie, au cours du premier semestre 2012, basée sur un échantillon comprenant près de quatre cents entretiens directs auprès de migrants de retour tunisiens², à savoir des personnes ayant vécu plus d'un an à l'étranger et qui, au moment de l'enquête, sont de retour en Tunisie depuis au moins trois mois. L'IRMC³, partenaire de l'IUE, a directement participé à la collecte des entretiens réalisés principalement dans les gouvernorats de Tunis, l'Ariana, La Manouba, Ben Arous, Gabès, Kairouan, Jendouba, et Médenine, auprès de migrants rentrés essentiellement de France, d'Italie, de Libye, d'Oman, du Canada, des Emirats Arabes Unis et des États-Unis.

Chaque entretien était basé sur un questionnaire structuré en trois étapes successives : la situation du migrant avant de quitter la Tunisie, l'expérience migratoire vécue à l'étranger, et les conditions du migrant depuis son retour au pays. Cette approche diachronique permet

de mettre en exergue et de comparer différentes réalités migratoires, en termes de parcours individuels, de ressources, d'aspirations, de situations familiales et professionnelles et, enfin, de préparation ; cette dernière représentant une notion centrale dans le cadre des travaux de la plateforme de recherche.

La préparation au retour se réfère plus exactement à un processus qui, par définition, s'opère dans le temps et répond à des exigences variées. Elle ne se limite pas au fait de se préparer une fois que le migrant décide, de manière autonome, de rentrer au pays. Elle comprend également la capacité à mobiliser les ressources, aussi bien tangibles (financières et matérielles) qu'intangibles (formation et compétences professionnelles, réseaux sociaux et capital social), lui permettant de garantir son retour et sa réintégration au pays. Aussi, comprendre les raisons pour lesquelles il existe différents degrés de préparation au retour est essentiel afin d'analyser comment les modes de réinsertion des migrants de retour en Tunisie varient autant.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête, à l'étude actuellement, permettront d'élucider de nombreuses questions dont la plus fondamentale est justement celle portant sur les multiples facteurs qui influencent la réintégration des migrants. Ces considérations acquièrent encore plus de pertinence si l'on s'attache à analyser comment, et en fonction de quelles

variables significatives, certains migrants de retour ont réussi à investir, mieux que d'autres, leur expérience migratoire dans le cadre de leur réinsertion professionnelle, par exemple, par des projets créateurs d'emploi.

En somme, il est toujours possible de mieux penser le retour, sans s'aligner sur des amalgames, en plaçant les droits, les aspirations et les projets des migrants au centre de l'attention.

Jean-Pierre Cassarino

1. Voir le site: <http://rsc.eui.eu/RDP/fr/>

2. Une enquête précédente avait déjà été réalisée en Tunisie, en 2006, dans le cadre du projet MIREM (Migration de Retour au Maghreb). Les analyses et données brutes issues de cette enquête sont librement accessibles à partir du site : <http://rsc.eui.eu/RDP/fr/research-projects/mirem/>.

3. L'auteur remercie chaleureusement toute l'équipe de l'IRMC, ainsi que les enquêteurs Mahmoud Abdelmoula, Khalifa Bahrouni, Héli Bouras, Yacine Herichi, Mohamed Anis Jebri, Massaoud Kouri, Mohamed Sadok Lejri, Khaoula Matri, Mehdi Mhamed Mahjoub, Hédia Msolli, Nadia Saddem, Lilia Sagaama ; plus spécialement, Rached Ben Khalifa et Davide Calenda pour le contrôle et la validation des données.

Appel à candidature

Atelier algéro-tunisien pour la formation de doctorants sur Les représentations sociales : théories et approches méthodologiques

Cet atelier est organisé à l'Université d'Oran en Algérie, en partenariat avec l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, l'Institut supérieur des sciences humaines de Tunis, le Département de psychologie, Faculté des sciences sociales de l'université d'Oran et la Maison du doctorant de l'université d'Oran. Organisation et coordination à Oran : Pr. Hallouma Chérif

Les représentations sociales sont au cœur de la psychologie sociale et prennent de plus en plus d'importance en sociologie, en anthropologie et en ethnologie. Les approches qui les caractérisent semblent se nuancer pour répondre à des objectifs et des problématiques différents.

Les travaux de psychologie mettent l'accent à la fois sur le processus de formation de la représentation et sur le contenu et la structure donnant sens à l'objet. En revanche les travaux réalisés

en sociologie et en anthropologie ne s'intéressent le plus souvent qu'au contenu et au sens.

Au Maghreb les théories françaises sont utilisées et adaptées pour étudier des objets tels que celui de la représentation du travail, de la santé, de soi, de projet permettant de cerner les comportements induits par ces représentations dans leur environnement social et culturel, facilitant ainsi l'analyse de la réalité de chacun car, comme le souligne Denise Jodelet, « la réalité n'existe que représentée ». L'atelier se fixe comme objet de répondre aux questions et aux axes suivants : Comment chaque chercheur, chaque doctorant construit son approche dans ce domaine ? Comment l'inscrit-il dans un champ ? Comment, à son niveau, trouve-t-il les moyens d'affronter ou de contourner les difficultés tout en restant dans le respect des bases universelles de la méthodologie spécifique à l'étude des représentations ? Approches qualitatives, approches quantitatives.

Cet appel concerne les doctorants tunisiens inscrits en thèse dans une université tunisienne, ou en co-tutelle.

Disciplines privilégiées : psychologie, sociologie, anthropologie, géographie, soc économies, sciences sociales appliquées aux littératures. Envoi des dossiers des candidatures à : direction@irmcmaghreb.org

Pièces à fournir : un CV, une lettre de motivation, une lettre du Directeur de thèse.

Date limite : 12 décembre 2012.

Hommage à Nabiha Jerad



Nabiha Jerad est décédée le 20 octobre 2012 des suites d'un accident de la circulation. Le directeur et toute l'équipe de l'IRMC s'associent à ses nombreux amis pour présenter leurs sincères condoléances à sa famille. Nabiha était chercheuse associée à l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain depuis pratiquement sa création. Elle y était particulièrement appréciée tant pour ses compétences et son dynamisme intellectuels que pour ses qualités humaines.

Elle a pris une part active au programme coordonné par Jocelyne Dakhlia sur « Trames de langues. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb », publié en 2004, éd. IRMC et Maisonneuve et Larose. Elle y a écrit « La politique linguistique dans la Tunisie postcoloniale ». Elle participe par la suite aux réunions de programme « Dire en langues : analyses en anthropologie du langage », coordonné par Myriam Achour, et « Le Maghreb et ses 'africanités' : l'identité nationale au regard de ses altérités », coordonné par Stéphanie Pouessel. Elle y a présenté deux interventions :

« La publicité : un champ pour une nouvelle lecture de la question des langues au Maghreb », et « Mise en mots d'une 'rencontre' en Ifriqiya entre l'Africain et le tunisien ». Puis en avril 2011, elle a collaboré au cahier de La Lettre de l'IRMC sur La révolution tunisienne au prisme des sciences sociales, par une contribution intitulée : « Quand dire c'est faire : la révolution tunisienne, un événement de langage fait l'histoire ».

Nabiha Jerad a initié récemment à l'IRMC le programme de recherche Genre et postcolonialisme dont elle devait coordonner la première réunion le 22 septembre 2012, en collaboration avec Christine Detrez. En hommage, nous avons souhaité présenter dans La Lettre, l'argumentaire qu'elle a écrit pour cette rencontre, dernier texte d'elle à ce jour. Suivent deux témoignages de deux chercheuses de l'IRMC.

Le postcolonialisme et le genre

Contribution à un débat

S'il est né aux États-Unis et s'y est développé ces trente dernières années avec succès, le postcolonialisme se base en grande partie sur des concepts produits par des auteurs maghrébins, ou français étant nés ou ayant vécu au Maghreb, comme Fanon, Memmi, Foucault ou encore Derrida. Il peut alors paraître étonnant que le « post-colonialisme » n'ait traversé l'Atlantique que très récemment, suscitant ces dernières années en France nombre de traductions, mais aussi des débats passionnés : effet de mode ou véritable outil de pensée heuristique, le postcolonialisme mérite alors qu'on l'étudie avec sérieux, avant de s'en emparer, de l'adapter ou de le rejeter.

Comment démêler les deux aspects du « postcolonialisme », qui renvoie à la fois à une temporalité (l'après colonialisme) et à un corpus de concepts théoriques ? Plusieurs points aveugles semblent ainsi devoir être interrogés : souvent utilisés dans les études littéraires, les concepts de postcolonialisme peuvent-ils être transférés dans d'autres disciplines, comme la sociologie, l'histoire, l'histoire de l'art ? Résistent-ils à l'épreuve du ou des terrains ?

Alors qu'il implique un décentrement du Sud par rapport au



© <http://lacombattante.blogspot.com>.

Nabiha Jerad lors de la conférence internationale *From Political Activism to Democratic Change in the Arab World*, organisée à l'Université de Stanford en mai 2011.

Nord, n'est-ce pas étonnant que l'écrasante majorité des productions et publications s'en réclamant proviennent du monde anglo-saxon ? Par ailleurs, comme l'a souligné Spivak, l'articulation avec la pensée du genre reste encore problématique, et les oubliées demeurent, encore et toujours, les femmes. Enfin, les analyses restent essentiellement centrées, quand elles s'appuient sur des corpus, sur la littérature : qu'en est-il des autres arts, comme la danse, la peinture et les arts plastiques, le cinéma, le théâtre ?

Au moment où s'ouvre en France le débat, il paraît ainsi nécessaire de lancer

une réflexion pluridisciplinaire, réunissant des chercheurs des deux rives dans le cadre de l'IRMC, sur les rapports entre postcolonialisme et genre, tant dans une lecture critique des textes théoriques, que dans des recherches empiriques : l'objectif est ainsi de travailler sur des productions venant de la littérature, la peinture, la danse ou encore l'architecture produite au Maghreb, notamment – mais pas exclusivement afin de permettre une visée comparative – par les artistes féminines.

Il s'agirait ainsi d'une part d'articuler les méthodes issues de diverses disciplines (analyse de corpus, entretiens sociologiques avec les artistes notamment) et d'autre part, de réinsérer les œuvres dans la chaîne de la production : quels sont les horizons d'attente avec lesquels doivent composer les artistes ? Si on veut appréhender la dimension sociale d'une œuvre, peut-on l'isoler des contextes de production (maisons d'édition, galeries, etc.) et de réception, tant médiatique, universitaire que « publique » ? On voit ainsi combien le dialogue entre chercheurs d'horizons géographiques et disciplinaires différents est nécessaire pour sortir des réactions d'adhésion ou de rejet unidimensionnelle dont n'est pas exempte la sphère scientifique.

Nabiha Jerad

Témoignage

Il est des chercheurs que l'on rencontre et qui ne laissent pas indemne notre petite réflexion ni notre petite vie. Nabiha l'a été pour moi. Débarquée il y a 3 ans dans l'univers de la recherche à Tunis, j'ai tout de suite apprécié son caractère iconoclaste. Brillante dans ses recherches, elle faisait partie de ceux qui restent en prise avec la réalité, dans tout ce qu'elle a de corrosif et de prometteur. Légèrement blessée durant les manifestations qui ont suivi le 14 janvier, je la revois investie aux sit-in de la *Koubba*. Je l'entends encore me relater sa rencontre avec des jeunes d'obédience salafiste et tout ce qu'ils avaient pu partager autour de l'amour d'un même pays. Contrairement à beaucoup, elle avait refusé de partir vivre en banlieue nord de Tunis, et était heureuse dans son appartement bruyant de Lafayette car, de là, elle observait Tunis se mouvoir et changer. Sa curiosité infinie des détails du quotidien et son intuition des phénomènes cruciaux qui font qu'une société se transforme l'ont mené, par exemple, à s'interroger sur les étudiants subsahariens qu'elle croisait quotidiennement dans son quartier.

À ce sujet là, elle nous a offert une belle communication le 4 mars dernier débutant par « les Noirs sont invisibles dans la recherche »¹.

Elle aimait les initiatives nouvelles. Elle nous a soutenus, Nourredine Amara et moi dans une journée d'étude consacrée à l'africaniste Georges Balandier durant laquelle ce dernier était « présent » à Tunis *via* une visioconférence². Elle avait alors interpellé Balandier sur le ressaisissement des « dominés », dominés par un pouvoir dictatorial mais dominés par la suprématie occidentale aussi. Fondamentalement libre, le « post-colonial », qu'elle a défini comme l'histoire racontée par le décolonisé³, s'avérait le fond de son questionnement. Elle a tenté de donner une touche tunisienne à cette vaste théorie en rappelant que Sartre avait préfacé les travaux d'Albert Memmi, qu'elle considère comme fondateur du postcolonial aux US où elle se rendait régulièrement. Dans le même sens, elle voulait réhabiliter le *Désenchantement national* d'Hélène Béji⁴ quand elle fait remarquer qu'il a été publié un an avant le fameux essai de Benedict Anderson qui fournit la démonstration de l'échec du nationalisme et de la nation⁵. C'est aussi la révolution

tunisienne qu'elle a qualifiée de post-coloniale tant les Tunisiens n'attendaient rien de la France, tout comme on ne lui a pas reproché son soutien indéfectible à Ben Ali⁶.

Stéphanie Poussel

Ce ne sont que quelques uns des moments de réflexion que m'a offerts Nabiha, toujours emmitonnés de l'amitié qui fait que tout est plus léger.

1. Réunion « Enjeux identitaires des mobilités subsahariennes au Maghreb. Sud-Nord : refonte des frontières du soi », 9 et 10 mars 2012, Tunis.
2. Tenue dans à la Faculté des Lettres et des sciences humaines, Tunis, 4 mai 2011.
3. Lors du séminaire de l'URESC à Hammamet le 24 avril 2010.
4. *Le désenchantement national, essai sur la décolonisation*, Paris, Maspero, 1982.
5. *Imagined communities: reflections on the origin and spread of nationalism*, London, Verso, 1983.
6. Communication orale au CEMAT, Tunis, Des éléments dans : Nabiha Jerad, 2011, « la révolution tunisienne : des slogans pour la démocratie aux enjeux des langues », *Archivio Antropologico Mediterraneo*, vol. 13, n° 2.

Témoignage

Nabiha devait être ici aujourd'hui ; présente parmi nous, et ces jours ci, en Californie, où nous avions prévu qu'elle passerait le mois de novembre à dépouiller des entretiens, analyser les articles de presse, visionner des vidéos de *Youtube* et écouter des chansons des rappeurs qui ont participé à la révolution tunisienne. Le livre que nous préparions portait sur la révolution, les pratiques de civilité et les formes d'expression. Il était inspiré par le programme de recherche sur les médias et les pratiques culturelles qui nous avait amenées à nous connaître ; En 1992 je cherchais à former une équipe de chercheurs et Anne-Marie Planel voulait me présenter à une « fille très fine, très intelligente » : Nabiha, qui comprenait tout de suite pourquoi je passais mes journées à traîner dans les salons de coiffure pour essayer de comprendre quelque chose

des relations sociales. À l'époque elle était engagée dans une recherche sur le sens des non-dits sociaux et politiques à travers l'étude des faits divers des journaux maghrébins.

Mais le fait, l'accident, le drame, qui nous a privé de Nabiha n'a pas de sens. Comment saisir que nous sommes privés pour toujours des doux conseils d'une soeur, d'une tante, d'une amie, d'une professeure ? Comment comprendre la perte absurde de cette belle âme, qui unissait une intelligence rigoureuse et une élégance innée à une très grande modestie ? Nous ne pouvons qu'offrir à sa famille nos condoléances, tout en essayant de remplacer le vide que sa disparition a laissé dans nos vies et nos coeurs par des actions animées par le souvenir de sa joie de vivre, son amour pour son pays, sa fidélité en amitié, mais aussi sa volonté constante d'apprendre et sa capacité à se remettre en question.

Depuis janvier 2011 Nabiha a multiplié ses activités, ses interventions et ses collaborations : elle dormait à peine, elle parlait à tout le monde et à travers le monde de l'avenir de la Tunisie. Malgré tout elle réussit à écrire. Ces chapitres, articles et livres dans lesquels elle analyse des sujets allant du tourisme à la publicité à l'action politique des artistes seront publiés. Sa voix de chercheuse, d'intellectuelle sera ainsi mieux connue. Mais pour nous qui avons eu le privilège de la côtoyer, la lecture de ces textes offrira surtout l'occasion d'entendre, comme si elle nous dictait ces paroles encore une fois, la voix douce, pleine de chaleur et de sagesse de notre chère Nabiha.

Susan Ossman

De l'attentisme politique à la maturité démocratique, rôle pré, in et post-révolution de la chaîne satellitaire Al-Jazeera en Tunisie

Hela Ben Hadj M'Barek est doctorante en Droits de l'Homme, Paix et Développement durable à la Faculté de Droit de Valencia (Espagne). Elle prépare une thèse sur la *Renaissance du concept de Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication de l'UNESCO : contribution de la chaîne Al Jazeera* sous la direction de Jorge Cardona Llorens et François-Bernard Huyghe. Elle a été boursière en accueil à l'IRMC en janvier/février 2012.

Al-Jazeera : cause ou moyen des révolutions arabes est le dernier chapitre de notre thèse. Il parle de l'Histoire en cours, d'une Histoire du temps présent, pas encore définitivement écrite et que seules les personnes qui l'ont vécue peuvent relater. La thèse *Renaissance du concept de Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication de l'UNESCO : contribution de la chaîne Al-Jazeera* traite du déséquilibre des sources d'information internationale et des conséquences de manipulations médiatiques et médias mensonges sur la paix et la sécurité internationale. Elle explique la nécessité d'un rééquilibrage des médias et examine la méthode intergouvernementale (au sein de l'ONU, UNESCO, Mouvement des Non Alignés) pour y remédier et aboutir à un flux libre, équilibré et juste de l'information. Nous arrivons à une des

conclusions que le respect par les institutions internationales de la souveraineté étatique est une barrière au développement de la libre expression au sein des régimes répressifs. D'où la pertinence d'un acteur satellitaire comme la chaîne *Al-Jazeera*, qui passe outre la volonté des gouvernements et s'adresse directement aux peuples.

Dans les mémoires du président américain Eisenhower, ce dernier présentait que « le jour où les peuples communistes seraient aussi bien informés que les nations libres, le mécontentement,

demandons si, comme les radios américaines *Free Europe* et *Voice of America* en ex-URSS, *Al-Jazeera* a contribué à fissurer de l'intérieur un bloc dictatorial en donnant une tribune à l'opposition et en mettant le projecteur sur les dérives sanguinaires du gouvernant. La propagande des aspirants présidents à vie a fait croire que ce serait « eux ou le chaos », qu'il valait mieux une « dictature pure qu'un chaos qui dure ». Alors que, jadis, les radios occidentales cherchaient à contenir le communisme, *Al-Jazeera* cassait cette image du paternalisme arabe. Ainsi, seize années de diffusion quotidienne de la chaîne d'information en continu ont-elles façonné au jour le jour un homme arabe nouveau ?

Le questionnaire sur la Tunisie concernait quatre branches : les partis politiques, les journalistes, les activistes des droits de l'Homme et enfin les citoyens lambda. Pour les partis politiques, l'objectif de l'enquête était de savoir si *Al-Jazeera* avait favorisé la visibilité d'un parti avant, pendant ou après la révolution, pour ainsi lui permettre de se construire un électorat ; et si cette chaîne était le seul moyen pour les Tunisiens d'avoir une éducation politique et de connaître les figures de l'opposition durant la dictature. Concernant les journalistes, nos réflexions se sont portées sur les notions de journalisme de développement et journalisme de crise, puis de savoir si la chaîne qatarie est aujourd'hui encore utile en Tunisie avec l'essor de l'audiovisuel national. Furent également abordées les notions d'« audiences actives » et d'« input / output » d'un média sur le téléspectateur. Avec les activistes des droits de l'Homme, nous nous sommes demandés si *Al-Jazeera* pouvait être définie comme locomotive ou suiveuse des changements sociaux et si nous pouvions parler de « télécratie », avec le média comme source de progrès. Enfin, pour les citoyens lambda, les questions ci-dessus étaient reprises dans l'objectif de comprendre l'influence à moyen terme d'une diffusion quotidienne d'*Al-Jazeera* sur leur prise de conscience politique et le réveil de l'activisme, et enfin de délimiter l'influence réelle de ce *soft power* par satellite.



© Hela BHM.

l'agitation et la révolte se mettraient à courir parmi ces centaines de millions d'êtres (...) » L'Histoire se répéta-t-elle avec les peuples arabes dès lors qu'une information non censurée put les atteindre dans les années 1990 ? À la lumière du précédent soviétique, nous nous



© aljazeera journaldafrique.com.

Hela Ben Hadj M'Barek

Avant et après la révolution en Tunisie de janvier 2011 : rôles des associations féminines

Michela ROMAGNOLI est doctorante en sociologie à Aix-Marseille Université sous la direction de Randi Deguilhem. Sa thèse s'intitule « Avant et après la révolution de Tunisie de janvier 2011 : rôle des associations féminines ». Elle a rejoint l'IRMC en tant que Boursière Courte Durée (BCD) en juin 2012.

Mon projet de recherche doctorale décortique les rôles des associations féminines en Tunisie depuis l'indépendance de 1956 jusqu'au



© http:tahiti-ses-iles-et-autres-bouts-du-mo.blogspot.com.

lendemain de la révolution de janvier 2011, en analysant le contexte de création de ces associations ainsi que leur parcours. Mes recherches archivistiques et mes entretiens en Tunisie s'interrogent sur les différents moyens d'engagement de ces organisations féminines qui militent pour s'assurer que les droits acquis pour les femmes, comme par exemple, le droit de vote ou la possibilité de demander le divorce, sont respectés et mobilisables pour l'ensemble de la population féminine dans le pays en tant que citoyennes au même titre que les hommes.

Dans ce cadre de recherche, j'étudie l'histoire institutionnelle de ces organisations pendant cette période d'une soixantaine d'années. Mais mon but est également de retracer et de contextualiser l'émergence et l'évolution des organisations féminines tunisiennes historiques comme l'U.N.F.T. (Union Nationale de la Femme Tunisienne), l'A.T.F.D. (Union Tunisienne des Femmes Démocrates) ou le C.R.E.D.I.F. (Centre de recherches, d'études, de documentation et d'information sur le Femme) et les plus récentes comme par exemple Égalité et Parité parmi d'autres associations laïques. Il s'agit aussi de mieux cerner celles qui se définissent plus islamistes, en étudiant

le parcours social et intellectuel des individus qui ont assumé des responsabilités de leadership dans ces organisations.

Afin de comprendre le rôle sociopolitique de ces organisations féminines en Tunisie depuis l'indépendance à l'heure actuelle, remontons au début du XX^e siècle, quand cette question a réellement pris de l'élan dans la pensée du célèbre réformateur, Tahar El Haddad (1899-1935). Celui-ci, dans le courant de la pensée de Qasim Amin d'Égypte, écrivait en pleine période des mouvements réformateurs en Tunisie et

ailleurs dans le monde arabe et musulman, période qui est aussi celle du colonialisme, sur le rôle que doivent assumer les femmes musulmanes dans la société. Dans son livre, *Notre femme dans la législation musulmane et dans la société*, publié en 1930,

Tahar El-Haddad se déclare en faveur d'un rôle engagé par les femmes.

Ce livre, dans lequel l'auteur décrit son programme social pour une plus grande liberté des femmes, est, en réalité, un traité sur l'émancipation des femmes, un ouvrage visionnaire encore très actuel. Aujourd'hui les pensées de Haddad sont incorporées dans les plateformes des organisations féminines tunisiennes. Citons les programmes de l'U.N.F.T, qui, par exemple, a lutté contre la violence faite aux femmes et s'est engagée pour propager les droits. Citons aussi l'A.T.F.D. qui a toujours combattu pour la parité entre les sexes dans tous les domaines, surtout dans l'héritage, et l'A.F.T.U.R.D. qui se mobilise pour le développement de



© pressegauche.org/

la société civile en général et des femmes en particulier.

L'objectif de notre recherche est d'étudier l'histoire des associations tunisiennes des femmes pour en faire une analyse détaillée et contextualisée, car chaque association a sa propre histoire et son propre parcours depuis leurs débuts jusqu'à aujourd'hui. Nous étudions les intentions et les buts de ces associations selon leurs premiers écrits (bulletins ou pamphlets produits par les instances associatives) mais aussi leurs impacts sur la société. Nous étudions aussi les projets actuels et programmés pour l'avenir de ces associations, par l'analyse de leurs publications et par le suivi attentif de leurs itinéraires avant et après la révolution du 14 janvier 2011, pour observer les changements que la révolution même a portés, mais surtout ceux que les organisations féministes ont porté à la société civile. À ce propos, nous mobilisons le concept d'*agency*, rendu célèbre par Judith Butler et repris dans les analyses générées en plusieurs disciplines (sociologie, anthropologie, philosophie, histoire, etc.) en tant qu'outil d'analyse des actions menées par des individus, femme ou homme, et de leur impact dans la société. C'est dans cette perspective de l'*agency* que nous pouvons saisir l'étendue des actions des personnes impliquées dans les associations que nous étudions.

Par ailleurs, il est naturellement important d'adopter un regard non seulement historique envers le contexte des associations étudiées, mais aussi comparatif. Pour ces raisons, nos analyses convergent avec le courant de réflexion sur les associations féminines que ce soit dans les autres sociétés nord-africaines (par exemple, sur l'ADFM – l'Association Démocratique des Femmes du Maroc) ou en dehors de la région. Dans ce dernier cas, les exemples sont très nombreux, tels pour l'espace des régions anciennement colonisées par la France : la FAFS (Fédération des Associations Féminines du Sénégal) la CAFO (Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali etc.). Adopter un regard comparatif nous aidera ainsi à mieux comprendre nos études de cas spécifiques à la situation tunisienne dès l'indépendance et jusqu'à nos jours.

Michela Romagnoli

Relations de pouvoir et ambitions coercitives dans la mise en œuvre des politiques sociales en Tunisie

Saïda OUNISSI est doctorante en sociologie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sous la direction de Blandine Destremau. Sa thèse s'intitule « Relations de pouvoirs et ambitions coercitives dans la mise en œuvre des politiques sociales en Tunisie ». Elle a rejoint l'IRMC en tant que Boursière Moyenne Durée (BMD) entre octobre et novembre 2012.

Longtemps présentée comme un modèle de réussite à travers le monde arabe, la Tunisie s'est surtout illustrée par l'écart qui existe entre une image lisse de puissance moyenne et la fragilité d'un équilibre politique et social aggravée par l'exercice d'un pouvoir autoritaire pouvant être violent.

Après l'effondrement du système politique, à la suite de la fuite du président de la République, Zine el Abidine Ben Ali, le 14 Janvier 2011, il était intéressant de voir selon quelles modalités l'État a continué de fonctionner. Comment s'articule le principe fondamental de séparation entre l'idée d'État et le pouvoir et comment s'applique, finalement, le principe « Le Roi est mort, vive le Roi » en Tunisie, à l'époque contemporaine, *via* la question des politiques sociales.

Il s'agit de s'atteler à l'analyse de la mise en pratique des politiques sociales dans le domaine de la sécurité sociale, du planning familial et de la politique du logement en Tunisie. L'approche qui sera privilégiée a pour objectif d'identifier la

présence et le rôle des multiples acteurs, au sein de la hiérarchie entre l'État central et les régions dans le cadre du déploiement de l'action sociale de l'État.

Ce projet de recherche s'articule autour de la question de l'évolution de la légitimation de l'État en Tunisie par rapport à la mise en œuvre des politiques sociales. Quelle est l'implication de la société dans le processus décisionnel par rapport à la production des politiques publiques ? Comment s'impose la



© www.tunisiefocus.

légitimité de la violence symbolique¹ dans un État moderne ?

La démarche centrale consiste à tenter de saisir l'organisation et la solidification des bases du régime en analysant le processus d'application des dispositifs de sécurité sociale, mais aussi des politiques familiales et des politiques du logement. Nous comprenons la production des politiques publiques comme un mode de gestion de la question sociale. Nous nous

intéresserons plus particulièrement aux axes suivants :

- Les prestations sociales en matière de santé, de famille et de logement.
- La redistribution et la notion de contrepartie dans l'assujettissement.
- L'articulation entre impératifs nationaux (politiques d'ajustement structurel, réformes économiques liées à l'aide publique et aux emprunts internationaux) et politiques régionales
- La décentralisation et le clientélisme par rapport à notre sujet d'étude.

L'objet de cette thèse est lié aux politiques publiques en matière sociale dans le secteur de la sécurité sociale et de la santé.

Le sociologue Robert Castel suppose que « la protection sociale a joué un rôle majeur dans la construction d'un individu moderne, indépendant et libre² ». Il explique dans ce sens qu'elle a subi, comme d'autres programmes sociaux, des changements allant jusqu'à la remise en question du système de l'État³.

Cela nous amènera à nous questionner sur la promotion de l'action sociale par l'État, sur sa nature, sur le processus de prise de décision, mais également sur le clientélisme qui est pratiqué, notamment au niveau régional. Ainsi, peut-on qualifier l'État tunisien d'État patrimonial où la paix sociale et le maintien de l'ordre sont « achetés » en échange de droits sociaux ayant permis l'émergence et la consolidation d'une classe moyenne.

Saïda Ounissi



© mag14.com.

1. P. Bourdieu et J-C Passeron, *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Éditions de Minuit, Paris, 1970.

2. Anne-Marie Guillemard (dir.), *Où va la protection sociale ?* Paris, Presses universitaires de France, Collection *Lien social*, 2008.

3. Houda Laroussi, *Le redéploiement du prêt sur gage dans une société en crise : Les mutations vers l'individualisation de la protection sociale*, Communication au colloque « Protection sociale, politiques sociales et solidarités ».

L'Évolution des cultures politiques tunisiennes : l'identité tunisienne en débat

Déborah PEREZ est élève fonctionnaire de l'école normale supérieur d'ULM (Paris). Elle poursuit un M2 à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales sous la direction de Monsieur le Professeur Hamit Bozarlan. Elle a été accueillie à l'ENS de Tunis et à l'IRMC en septembre-octobre 2012.

La révolution tunisienne correspond à un moment de crise au cours duquel se renégocie le pacte national et l'identité de la communauté. Plus que les modalités de la transition démocratique, c'est bien la remise en cause de l'identité collective nationale, qui semblait jusque là faire consensus tant chez les partisans de l'ancien régime que dans l'opposition de la gauche, qui est en jeu.



© Ahmed Manai nawaat.org.



© nawaat.org.

Notion construite dans la lutte pour l'indépendance, cette identité s'incarnait, depuis l'indépendance dans l'idée bourguibienne de tunisianité. Ce concept se caractérise par son ouverture aux influences successives qu'a connues la Tunisie et ce, depuis la préhistoire. Il s'incarne dans une langue, l'arabe, langue d'expression politique pour le Néo-Destour à l'époque de Bourguiba. Tant le poids de son héritage historique que son appartenance à plusieurs cercles géopolitiques – la Méditerranée, l'Afrique, le monde arabo-musulman – justifient son ouverture vers la modernité : cette modernité s'appuie sur une forte tradition syndicale, sur une tradition constitutionnaliste pionnière ainsi que sur un projet social résolument progressiste (à travers un cadre juridique – le statut personnel – et des réalisations concrètes sur le plan des politiques éducatives, des politiques de santé, des infrastructures et de l'administration).

La nécessité de recomposer l'identité collective nationale s'exprime à travers plusieurs tendances. La première de ces tendances, c'est la demande renouvelée d'une citoyenneté politique et sociale par le peuple, depuis le 14 janvier. C'est ensuite la remise en cause de l'identité tunisienne – telle qu'elle avait été forgée depuis l'indépendance – et sa dilution dans d'autres cercles d'appartenances plus

larges tels que *l'oumma* et le monde arabe, parfois au prix de violences physiques ou symboliques.

En témoigne l'occupation de la Manouba, le drapeau noir sur la tour de l'Horloge, la réticence à fêter des fêtes nationales. C'est enfin une demande de la société civile de retrouver son identité, de convoquer sa mémoire vive, ce que l'on peut observer à travers les ventes de librairies (en particulier avec *l'Histoire de la Tunisie de la préhistoire à 2011*) dans la création artistique, avec l'exposition *Schkoun Nahnou* au palais de Carthage en Juin 2012 et dans le monde associatif avec des mouvements tels que *Kolna Tounes*.

Ces trois tendances questionnent l'identité nationale collective sur sa résilience à la démocratisation du pays – puisque celle-ci avait été élaborée dans un contexte politique autoritaire et volontariste. Elles l'interrogent également sur son ancrage historique et géographique.



Enfin elles remettent en cause son rapport à deux systèmes de valeurs. Les premières sont les valeurs individualistes et libérales de l'éthique de la citoyenneté politique ; les secondes sont les valeurs holistes à vocation antilibérale des identités collectives nationales. L'enjeu est donc également de recomposer le compromis historique entre une dimension culturelle séculière et une dimension culturelle religieuse.

Ce sujet cristallise les oppositions dans les débats politiques et en particulier dans les débats de l'Assemblée Nationale Constituante. La gestion de cette crise de transition par les élus et les décisions qu'ils vont prendre dans le cadre de la rédaction de la Constitution engagent la redéfinition de l'identité collective non seulement du régime, mais encore de la nation. Observer cette gestion de crise permet de voir si elle s'accompagne ou non d'une recomposition des cultures politiques des élus¹. L'adoption de certaines attitudes politiques, comme celle du compromis – ferment d'une pratique démocratique de la politique – garantirait que le régime soit réellement démocratique et non pas une démocratie de papier qui ne fasse que suivre formellement les règles de la bonne gouvernance.

Déborah Perez

1. C'est la thèse développée par G. Almond, S. Verba in *The Civic Culture : Political Attitudes and Democracy, in Five Nations*, Princeton University Press, 1963 : pour que les démocraties fonctionnent, il faut une adéquation entre les règles formelles du système politique et les cultures qui permettent la mise en pratique de ces règles.

Archives et historiographie : Analyse critique comparée

Saïda BENCHIKH-BOULANOUAR

est chercheur post-doctorante en histoire au laboratoire HIPASO (Histoire, Patrimoine et Société) de l'Université Mentouri de Constantine. Elle a effectué des recherches bibliographiques dans le cadre d'une étude comparative critique entre l'histoire des archives tunisiennes et algériennes au XIX^e siècle. Elle a rejoint l'IRMC en tant que Boursière Moyenne Durée (BMD)* en septembre 2012.

L'archive est rarement elle-même objet d'étude. Pourtant, elle témoigne et subit les grands événements de l'histoire des hommes, accompagne leurs faits d'armes, leurs conquêtes, leurs violences. Elle témoigne aussi de leur foi religieuse, de leurs philosophies, de leurs connaissances, de leurs métiers, de leurs cultures. La pièce d'archive est plus qu'une simple trace écrite, elle est une immense fresque qui relate le pays, le pouvoir, la terre et ses légendes.

L'Algérie ne dispose pas de travaux scientifiques sur cette question essentielle, sur de très longues périodes historiques. La question des archives reste le plus souvent liée à la Guerre de libération nationale. Les archives algériennes les plus anciennes disponibles datent de la période ottomane du XVI^e siècle au début du XIX^e siècle. Des documents prestigieux de Hiempsal, consultés par Salluste, ceux d'Ibn Rustum, des Zirides, des Hammadides ou des Ziyanides sont absents des fonds d'archives algériens. Pour ces périodes historiques les références restent essentiellement les récits de voyages, les chroniques et les correspondances des diplomates occidentaux à Alger. Les registres sur lesquels étaient notés tous les détails de l'activité économique, administrative et sociale algérienne sont rarement cités en référence, et les sources autochtones ont pour la plupart été détruites ou négligées¹.

Quel est alors les parcours des archives algériennes au XIX^e siècle ? Les Ottomans ont-ils emporté certains documents ? Si oui, lesquels ? Que deviennent les archives sous la colonisation française ? Peut-on identifier les principales sources aujourd'hui ? À quelles dates ont été appliquées en Algérie les lois françaises sur les archives ?

Une première réponse a été donnée à cette question par la revue *Documents algériens*, pour préciser que « l'organisation systématique des archives centrales de l'Algérie ne date que de 1908, ce qui explique bien des lacunes »².

En Algérie, les archives ont subi un parcours instable qui fut celui de l'administration française elle-même sur le sol algérien. C'est l'arrêté de M. Jonart daté du 4 décembre 1910 qui institue une commission chargée de la publication d'une collection de documents inédits qui se trouvent aux Archives du Gouvernement Général comme en Métropole sur l'histoire de l'Algérie.

En France, le XIX^e et le début du XX^e siècle étaient marqués par la mise en place des sciences auxiliaires de l'histoire positiviste et de la philologie. La politique française de gestion des archives a été mise en place par tâtonnements et en fonction des besoins du moment. Au XVIII^e siècle et jusqu'au milieu du XIX^e siècle, elles ont été ballottées de lieux en lieux, ont changé fréquemment de bureau de rattachement, ont été traitées de manière propre à chaque archiviste.

Pendant longtemps, il y a eu des conservateurs qui ont pensé qu'il fallait réunir toutes les archives historiques de France à Paris. C'était une idée mise en œuvre au siècle des Lumières, dans un esprit rationaliste. L'attitude à l'égard de la conservation des documents au XIX^e siècle en France chez les archivistes semble légère par rapport aux critères du XX^e siècle.



© Archives-musee_actualite_full.

En Tunisie, la mise en place de la première institution dédiée aux archives est née en 1874 sous Khayr-Eddine al-Tunusi, et relève du Premier ministre. Qu'en est-il de l'histoire de ces archives tunisiennes au cours du XIX^e siècle ? Ont-elles subi la même trajectoire que les archives algériennes ? Quelle en a été l'incidence sur l'historiographie tunisienne ?

Alger, archives notariales, XIX^e siècle - écrire l'histoire

La question des archives fait partie indéniablement, des grandes controverses historiographiques. Elle agite et bouscule aussi bien les relations diplomatiques et politiques que les spécialistes.

Une analyse critique comparée entre l'histoire des archives tunisiennes et algériennes du XIX^e siècle, nous permettra d'appréhender leurs évolutions propres et l'impact sur la recherche historique. En retraçant respectivement le parcours de leurs archives, nous saisissons la singularité des trajectoires de deux pays voisins partageant une histoire commune avec la France.

Enfin, cette étude pourrait nous livrer également des sources autochtones inédites, permettre de reconsidérer l'écriture de l'histoire comparée avec des références locales, et contribuer à faire avancer la recherche historique de ces pays du Maghreb.

L'exploration scientifique du XIX^e siècle du Maghreb, a permis indéniablement une production intellectuelle remarquable en langue française notamment. Son impact durable a modifié la configuration intellectuelle et socio culturelle de ces deux pays voisins. Mais comment ont-ils réagi à ces changements ?

Car, si les aspects français de l'histoire du Maghreb sont décisifs, on ne peut pour autant négliger la dimension locale, sous peine de manquer d'objectivité et de donner une vision partielle et unilatérale de l'histoire. En visitant les archives, l'historien doit s'interroger sur la nature de ses sources, clarifier les conditions de leur production, les raisons qui ont présidé à leur élaboration.

C'est la critique des sources qui doit mettre en évidence non seulement leur richesse, mais aussi leurs limites. D'où la nécessité de la complémentarité avec les historiens internationaux, et de l'interdisciplinarité pour enrichir nos connaissances historiques sur la période étudiée.

Le renouvellement historiographique peut révéler un champ immense à la recherche, qui n'utilise aujourd'hui, qu'une infime partie des sources de l'histoire politique, militaire, économique, judiciaire, sociale et culturelle du Maghreb.

Saïda Benchikh-Boulanouar

* Les accueils de chercheurs algériens en bourse de courte durée à l'IRMC en été rendus possible par le soutien du SCAC/Ambassade de France en Algérie, dans le cadre d'une convention de partenariat.

1. Saïda Benchikh-Boulanouar, *Douze siècles d'archives algériennes, Panorama des sources VIIIe-XIXe siècles* Thèse doctorat, 2 tomes, Paris, EPHE, 2010.

2. GGA, « Les Archives algériennes », dans *Documents algériens, synthèse de l'activité algérienne*, n° 31, oct.1948.

Transformations spatiales et dynamiques socio-environnementale de l'oasis de Ouargla Une analyse des perspectives de développement.

Abdelkader SALHI est doctorant en géographie à Aix-Marseille Université, au laboratoire LPED (Laboratoire Population, Environnement et Développement) sous la direction de Chantal Aspe. Sa thèse s'intitule « Le système oasien et sa durabilité face à la dynamique socio-économique ». Il a rejoint l'IRMC en tant que Boursier Moyenne Durée (BMD)* entre septembre et octobre 2012.

Ouargla, appelée autrefois « Capitale des oasis », est considérée, depuis l'Antiquité, comme un carrefour important et un centre d'une activité commerciale ancienne pour les caravanes et les nomades.

Le système agricole oasien, basé sur la culture du palmier dattier, était, jusqu'au début des années 1950, la principale activité économique d'une population en constante transformation.

L'exploitation des nappes pétrolifères dans la zone de Hassi Messaoud vers les années cinquante et la mise en valeur de nouvelles terres agricoles par le biais de l'APFA¹ au début des années 1980, ont



© Ouargla elwatan.com.

profondément modifié l'économie locale et la structure sociodémographique.

La conquête du Sahara algérien et la stratégie d'occupation d'énormes espaces ont vu leur concrétisation effective après la tenue, en 1966, du premier Conseil des ministres hors capitale, dans la ville même de Ouargla². Depuis lors, la population de la ville de Ouargla n'a cessé d'augmenter.

Ainsi, en 1977, l'agglomération de Ouargla³ comptait 73 900 habitants, 185 999 en 1998 et 253 362 habitants en 2010⁴. L'origine de cette nouvelle population est diverse : des commerçants soufis et mozabites, des transitaires

africains vers l'Europe, des ouvriers agricoles (des oasis environnantes : Oued Righ et Touat) et des cadres supérieurs⁵ originaires du Nord du pays. Pour accompagner ces transformations, l'État algérien a investi dans le développement des moyens de liaison, des services, la mise en place de mesures incitatives (augmentation des salaires de 80 % par rapport au Nord, programme de logements). Ceci a contribué à façonner de nouvelles spatialisations et urbanisations, ainsi qu'une nouvelle forme d'occupation de la palmeraie.

Le sujet de notre thèse porte sur la durabilité du système oasien au niveau de la wilaya de Ouargla.

La question centrale est la suivante : **dans quelle mesure les dynamiques socio-environnementales contemporaines permettent-elles la durabilité du système oasien ?**

Nous nous intéressons, à travers cette thèse, aux interactions entre société locale et écosystèmes dans une perspective historique pour comprendre les changements à l'œuvre.

La méthodologie adoptée pour ce travail de recherche s'appuie sur une approche historique de la zone, une analyse qualitative à partir d'entretiens avec les exploitants, les responsables des secteurs de l'agriculture, un échantillon des « nouvelles populations », des services de l'habitat, de l'aménagement du territoire et une analyse socio-spatiale. Sur le plan écologique, nous nous référons aux recherches menées par les écologues de l'Université Kasdi Merbah pour comprendre les modifications diachroniques de la qualité des sols, et la diminution de la biodiversité, liée à l'abandon de certaines variétés de dattes.

Notre approche est également spatiale avec l'analyse de photos aériennes et satellitaires de la zone d'étude, la mise en place d'un traitement par SIG, nous permettant d'avoir une vue générale de la zone, sur son changement dans le temps ainsi que sur les endroits les plus touchés par l'urbanisation au niveau de la palmeraie.

Les premiers résultats d'investigation nous ont permis d'établir une typologie des exploitations existantes au niveau de l'oasis de Ouargla. Différents acteurs, issus de différentes couches sociales, investissent aujourd'hui la palmeraie de

Ouargla. Ainsi, au cours de nos enquêtes de terrain, cinq types différents d'acteurs ont pu être distingués. Il s'agit de :

- 1- *l'exploitant agricole, qui n'habite pas sur sa parcelle, mais qui l'exploite,*
- 2- *l'exploitant agricole qui habite sur la parcelle et l'exploite,*
- 3- *le promoteur immobilier,*
- 4- *le « néo-rural »,*
- 5- *le « patriarche » qui habite une parcelle avec sa famille élargie.*

Il y a lieu aussi de parler d'une autre catégorie assez différente de celles-ci. Il s'agit d'un groupe dit « *propriétaire absent* » : c'est un groupe qui n'investit pas dans la palmeraie.

Les différentes catégories d'acteurs n'ont pas les mêmes représentations, pratiques ni les mêmes stratégies dans la mise en œuvre du développement de l'oasis de Ouargla. Le phénomène de l'urbanisation au sein de la palmeraie a dynamisé, en quelque sorte, l'activité agricole dans la région d'étude. Il a permis de minimiser les incendies, les vols des productions dattières et d'améliorer les investissements au sein de la palmeraie par son entretien, les amendements en sable et engrais ainsi que par l'embellissement du terrain agricole. Cette nouvelle forme de reprise des terrains agricoles pourrait être une opportunité pour le redéploiement de l'activité agricole et de la sauvegarde de l'oasis de Ouargla, mais elle peut aussi entraîner une reconfiguration de la vocation socio-économique de la palmeraie qui deviendrait une forme de « parc urbain » ou zone résidentielle de verdure, avec un déplacement de l'activité productive agricole vers la périphérie de Ouargla.

Abdelkader Salhi

* Les accueils de chercheurs algériens en bourse de courte durée à l'IRMC en été rendus possible par le soutien du SCAC/Ambassade de France en Algérie, dans le cadre d'une convention de partenariat

1. APFA : Accession à la Propriété Foncière Agricole (loi 83/18 du 13 Aout 1983).

2. Bisson J. 2003, *Mythes et réalités d'un désert convoité: le Sahara*, Paris, L'Harmattan, 480 p.

3. L'agglomération de Ouargla regroupe les communes de Ouargla, Ain Beida, Sidi Khouiled, Rouissat, Hassi Ben Abdellah et N'Goussa.

4. Direction de Planification et de l'Aménagement du Territoire, 2012 Annuaire statistique 2011 de la wilaya de Ouargla.

5. Des médecins généralistes et spécialistes, des ingénieurs et des enseignants.

Le proverbe est-il un marqueur de Tamurt ?

Arab HAMMI est Doctorant en sociologie à Université de Franche Comté, sous la direction de Gilles Ferreol. Sa thèse s'intitule : *Tamurt, un « paysage » qui symbolise l'espace géographique et la culture du peuple. (La polysémie de Tamurt dans les proverbes kabyles)* Il a rejoint l'IRMC en tant que Boursier Moyenne Durée (BMD)* en juillet et octobre 2012.

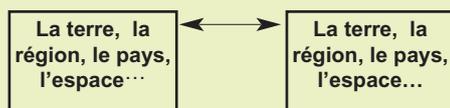
Afin de traiter cette interrogation, nous avons dû établir les bases théoriques de notre travail, lesquelles dépendent à la fois de notre prérogative et des besoins de l'étude. Nous tenterons d'étudier le concept polysémique *Tamurt*. Sa perception dans notre démarche est principalement liée au concept « paysage ». Ce sens incarne l'espace géographique, une histoire reculée et une culture vécue, symbolisée par les traits d'un peuple autochtone.

Pour essayer d'expliquer le concept « *Tamurt* », nous nous sommes donc arrêtés sur deux conceptions de « paysages », qui exposent notre espace d'étude d'une manière claire. En effet, ces deux idées donnent un sens « plénier » à *Tamurt*.

La première conception est relative à la terre, à la région, au pays, à l'espace, à *Tadart* (le village). Ces termes nous indiquent que le paysage peut être une grande institution, similaire aux états homogènes tels que *Tamazgha* (Afrique du Nord), une unité restreinte comme *Tadart* (village), un corps politique et administratif en Kabylie, régenté par une assemblée (*tajmaât*)¹ Concernant la deuxième conception, elle représente et traduit le vécu, symbolise le territoire, révèle l'histoire authentique et les valeurs d'une société autochtone.

C'est à l'issue des deux raisonnements mentionnés précédemment que notre travail tente d'analyser le concept « *Tamurt* » dans l'oraliture kabyle. En effet, c'est dans l'oraliture que la mémoire collective des peuples est enregistrée.

Tamurt (paysage)



Appropriation par l'objet

Appropriation par l'outil

En ce sens, notre étude consiste à étudier les proverbes kabyles, comme des marqueurs, qui évoquent « *Tamurt* ».

Les proverbes posent les bornes d'un espace géographique, racontent un passé reculé et expliquent les valeurs d'honneur d'une société. De ce fait, nous pouvons dire que la défense de « *Tamurt* » en tant qu'un canton du peuple, la revendication de « *Tamurt* » en tant qu'identité, la résurrection de l'histoire de « *Tamurt* » en tant que patrimoine, passent par la conservation de l'oraliture et la langue amazighe.

Avant de présenter en détail les hypothèses de recherche, il est nécessaire de mentionner que l'objectif poursuivi avant d'entreprendre la collecte des données était de s'intéresser à « la culture du peuple », de manière à surpasser les



©Arab Hammi.

idées des partisans de l'indifférence et de l'intolérance.

C'est ce point qui nous conduit à exposer et à développer les trois hypothèses ci-dessous :

Le proverbe exprime et affirme la pérennité de la langue amazighe (berbère).

Le proverbe continue à faire vivre une part de la mémoire des amazighes et de leur existence au « *paysage* » (*Tamurt*), en terme de similitude avec l'enracinement, de résurrection du vécu, d'orientation, par opposition au dépaysement, au déracinement et à la désorientation. Ainsi, « *Tamurt* », est un lieu de la constitution d'imaginaire, de l'histoire, de la culture et de la langue. Mais cette relation au lieu n'est pas un rapport de possession et d'appartenance, mais de souvenance et de vécu.

Ainsi, en abordant « *Tamurt* » (paysage) comme un lieu de mémoire et d'existence, les propos de l'écrivain Simon SCHAMA s'appliquent bien ici : « *Le paysage est l'œuvre de l'esprit*². Dans le même contexte, l'écrivain Mohamed Mammeri évoque également « *Tamurt* » comme un lieu d'appartenance, d'imaginaire, de mémoire et de vécu incontestable « Il ne reste plus à portée de main, à portée de rêve, que « *Tamurt* »³

- Le proverbe affirme et démontre l'appartenance et l'attachement à un territoire déterminé qui est le paysage « *Tamurt* ».

Pour tester nos hypothèses, nous avons choisi un village de la haute Kabylie, qui est situé dans les monts d'Akfadou au Nord-Est de l'Algérie. Il s'agit du Tifrit Nait Oumalek, connu et réputé sous le nom du Saint Sidi M'hand-Oumalek. Un Saint que s'y est établi à la fin de XIV^{ème} siècle.

Tifrit Nait Oumalek est placé au pied des bois (voir la photo ci-contre), entouré de forêts et de plusieurs villages limitrophes.

Ci-dessous un échantillon de notre récolte proverbiale, auprès des habitants du village Tifrit Nait Oumalek :

- « *Serwtég áabban wiyid* » : « J'ai moissonné, d'autres en ont profité ».
- « *Ur yetbeddil ara mejjir azar* » : « La mauve ne peut changer ses racines ».
- « *Am tfunest yirwen inisi, ma teja t amek, ma tmechi t ulamek* » : « Comme une vache qui met bas un hérisson ne peut ni le lécher ni le délaissier ».
- « *Mi teglid hed ur k-issin, medden akw d lkarain, akk'axir ilha ujerreb* » : « Dans ton malheur, tu souffres de l'ingratitude d'autrui mais tu t'enrichis d'expérience ».
- « *Tenna y as ttejra i taqabact : terzid iyi, terra y asd : afus iw sgem id ikka* » : « L'arbre dit à la hachette : tu m'as anéantie, et la hachette répond : mon manche vient de toi ».
- « *Ur hamlagh agma ur hamlagh win athyewten* » : « Je n'aime pas mon frère mais je n'aime pas que quiconque l'agresse. »
- « *Wwin ittisen di trakna yin- as csetwa tehma* » : « Celui qui dort sur un tapis de haute laine dit que l'hiver est chaud ».
- « *Lqella imewlan yerna ikhsimen* » : « Il est sans parants et à des adversaires ».
- « *Ljarh yqâse ihelou, awal yqase yrrnou* » : « Les mots peuvent faire plus mal qu'une blessure »
- « *Yugal u-qelmun s idaren* » : « On a mis le capuchon du coté des pieds ».

Arab Hammi

* Les accueils de chercheurs algériens en bourse de courte durée à l'IRMC en été rendus possible par le soutien du SCAC/Ambassade de France en Algérie, dans le cadre d'une convention de partenariat

1. *Tajmaât* : est une assemblée du village qui gère les affaires des citoyens. Elle est totalement indépendante du corps politique d'État. Cette institution d'organisation est toujours active dans certains villages kabyles, tels que le village de Tifrit Nait-Oumalek. En revanche, dans d'autres villages, ce système se perpétue et demeure mais sous d'autres aspects.

2. Simon Schama, *Le paysage et la mémoire*, Paris, Seuil, coll. l'Univers Historique, 1999, 13.

3. Mouloud. Mammeri, *Culture savante, culture vécue* (études 1936-1989), Alger, Tala. 1991, 194.

Crises globales, remise en question des politiques et émergence de nouveaux paradigmes en méditerranée rurale ¹

Irène CARPENTIER est doctorante en géographie à l'université de Paris 7. Sa thèse sous la direction d'Alia Gana s'intitule : « *Le développement territorial durable, analyse comparée sur les oasis du sud tunisien (Chenini, Tozeur)* ». Elle a rejoint l'équipe de l'IRMC en tant que boursière d'aide à la mobilité (BAM).

Le colloque de Lisbonne organisé au mois de juillet dernier par l'Association Mondiale de Sociologie Rurale m'a permis de remettre en perspective mon travail de thèse sur les oasis du Sud tunisien. Ce texte est un aperçu des enjeux et des dynamiques des espaces ruraux dans le monde méditerranéen et s'appuie sur les présentations du *working group 57*.

Entre irruption des politiques agricoles communes dans une petite société rurale en Crète, périurbanisation accélérée en Grèce, migrations de travailleurs en Calabre, mobilisation sociale et crises environnementales des oasis en Tunisie, les espaces ruraux méditerranéens sont l'objet de mutations sans précédent. Cela permet de repenser les modèles de développement. Comment se recomposent les espaces agricoles méditerranéens ? Quels sont les enjeux d'une telle recomposition ? Comment appréhender la diversité des alternatives ?

L'agriculture méditerranéenne traditionnelle est souvent caractérisée par la dimension réduite des parcelles, la pluriactivité des exploitants, et des systèmes diversifiés dans le cadre d'une pratique familiale de l'activité. Ce modèle, statique et réducteur, ne doit pas faire oublier la profonde dynamique des systèmes de productions et des paysanneries méditerranéennes. La libéralisation du marché agricole, l'apport d'intrants, le besoin en capital transforment le marché agro-alimentaire méditerranéen, et la sécurité alimentaire est parfois remise en question. Ainsi, l'accès de la Grèce à l'Union Européenne a été l'occasion d'une crise majeure des sociétés rurales traditionnelles en Crète. En effet, la mise en place de nouvelles politiques agricoles redéfinissait les conditions de productions et de commercialisation. Les oasis tunisiennes de Tozeur et Chenini Gabès sont également symboliques des ruptures induites par l'irruption de politiques agricoles fondées sur un référentiel « moderniste », profondément perturbateur de l'équilibre territorial local. La dépendance des espaces et des activités est une des nouvelles caractéristiques de territoires ruraux fragilisés. La dépendance est à la fois technique, avec l'importation d'un système technologique exogène, mais

aussi politique, avec l'emprise des politiques publiques dans les stratégies d'aménagement locales et l'apparition de conflits sociaux dans le cadre d'une concurrence accrue entre les activités et les espaces. Sur le plan économique, les systèmes de distribution échappent aux communautés paysannes traditionnelles et remettent en cause le rapport au milieu. Dans le cas oasien, l'exportation des dattes *Deglet Nour* sur les marchés européens par des sociétés d'agri-business a redéfini la fonction même de l'agriculture traditionnelle oasienne. Par ailleurs, les rapports entre territoires urbains et ruraux sont de plus en plus complexes, par l'intermédiaire d'une interpénétration des tissus comme à Gabès ou en Calabre en Italie, et par l'intermédiaire de mobilités renouvelées des populations.



© afaulxbriole.free.fr.

Dans ce contexte de crise globale des espaces ruraux, les campagnes méditerranéennes se retrouvent aux cœurs de multiples enjeux pour l'émergence de nouveaux modèles de développement. Cette agriculture se révèle d'une grande diversité et complexité. L'enjeu politique des questions agricoles est particulièrement marqué dans l'émergence de ce qu'on appelle le « printemps arabe ». En effet, la politisation des questions agricoles et alimentaires, en parallèle avec l'accentuation des conflits sociaux et la remise en cause des systèmes de domination a contribué à l'émergence des mouvements de contestations dans tout le monde arabe. L'enjeu économique prend parfois le pas sur les questions environnementales et contribue à repenser le développement durable plus en adéquation avec la croissance économique. C'est l'émergence du concept de « croissance verte ». Par ailleurs, la concurrence accrue entre les activités industrielles, touristiques ou de services sur les territoires ruraux induit

une pression nouvelle sur les ressources locales. La question hydraulique devient cruciale et détermine de nouveaux rapports de forces. La désertification, le changement institutionnel de gestion de l'eau, l'intensification rapide de l'agriculture sont autant d'éléments qui contribuent à l'émergence d'une crise écologique et d'une mutation des paysages historiques. Dans les oasis, ces mutations sont particulièrement marquées et remettent en cause la viabilité même de l'activité agricole.

Face à ces multiples tensions et recompositions des territoires, émergent de nouveaux paradigmes et de nouvelles dynamiques de valorisation. L'activité agricole s'est donc transformée dans le monde méditerranéen. En effet, la multifonctionnalité de l'activité se généralise, sous la pression et la nécessité de fournir des services sociaux dans l'espace rural. L'émergence d'un tourisme alternatif, à la ferme, ou du moins respectueux des équilibres locaux, dans les îles méditerranéennes, en Andalousie ou en Tunisie est une des perspectives de développement agricole local les plus répandues du monde méditerranéen. Parallèlement à cette diversification de l'activité, les initiatives locales de spécialisation des productions dans le cadre de campagnes de labellisation sont un autre élément de ce nouveau système agricole méditerranéen. L'agriculture biologique, les appellations d'origine contrôlée participent de cette vision alternative de l'agriculture. La société civile s'implique partout, sous la forme associative ou communautaire, pour revendiquer une meilleure maîtrise dans la gestion des ressources. La mise en réseaux des associations et des petits paysans constitue une des perspectives pour une meilleure valorisation de l'espace rural.

Finalement, cette session de travail du colloque a permis de souligner la cohérence et la grande complexité d'une réflexion sur l'agriculture méditerranéenne et la diversité de ces dynamiques. Le système n'est pas dual, entre une agriculture « moderne » intégrée et une paysannerie « traditionnelle » marginalisée. L'imbrication des espaces et des activités redéfinit les paradigmes du développement local. Entre pratiques alternatives, libéralisation, modèle productiviste et dynamiques multifonctionnelle, la réalité est pluridimensionnelle. Le statut de l'agriculture est mis en question entre activité refuge, prémisses d'un retour au rural, et nouvelle marginalité.

Irène Carpentier

1. Titre du *working group 57* au *World Congress of Rural Sociology* du 31 juillet 2012 à Lisbonne.

Processus électoraux, révolutions et transitions en Egypte et en Tunisie

Sarah Ben Nefissa a organisé à Tunis le 24 avril 2012, avec l'IRMC, une rencontre scientifique sur *Processus électoraux, révolutions et transitions en Egypte et en Tunisie*¹ (partenariat IRMC-Tunis, IRD-Paris, MMSH-Aix-en-Provence).

Présentation et contexte. L'analyse des révolutions et des mouvements sociaux dans le monde arabe a fait l'objet, depuis 15 mois, de nombreuses manifestations scientifiques organisées par l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain. Ont été étudiées successivement les questions des hybridités politiques entre autoritarisme et démocratie, du changement constitutionnel et des transitions démocratiques, de l'expression des sociétés civiles et des nouvelles formes de la citoyenneté, du cyberactivisme et des mouvements sociaux en ligne.

En mars 2012, l'IRMC a soutenu un séminaire organisé en partenariat avec le Ladysy (Universités Paris 1 et Paris 10), l'OTTD (Observatoire tunisien de la transition démocratique) et la Fondation Hanns Seidel, sur la géographie électorale et les déterminations territoriales et régionales du scrutin tunisien des élections à la Constituante du 23 octobre 2011. Il a souhaité le 24 avril 2012, en partenariat avec l'IRD (UMR 201, Développement et sociétés) et l'IREMAM (Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, UMR CNRS 7310), proposer une première comparaison des processus électoraux, révolutions et transitions dans les deux pays qui ont ouvert les « Printemps arabes » début 2011, l'Égypte et la Tunisie.

Cette rencontre a rassemblé des intervenants égyptiens, tunisiens et français, chercheurs confirmés et post doctorants, doctorants et masters. Elle a permis de mettre en évidence la continuité du processus établi dans les sociétés égyptienne et tunisienne entre les moments de l'effervescence sociale dits de la révolte ou de la révolution, et ceux de l'organisation citoyenne et politique pour la préparation des élections et la réalisation du scrutin. Une publication à eu lieu à l'automne 2012 dans la revue « Confluences méditerranéennes ».

Premiers résultats. 1. *Le cheminement politique de la révolution aux élections.* Les participants ont entériné l'idée, sans charge religieuse dans les deux cas, d'une révolte puis d'une révolution populaires parties du centre du pays pour

la Tunisie, et beaucoup plus localisées au Caire pour l'Égypte. Elles ont été suivies d'une restauration autoritaire appuyée par l'armée en Égypte, et d'une rupture constitutionnelle en Tunisie. Deux clivages politiques majeurs y ont structuré les mouvements sociaux : l'ordre de la dictature comme « rempart » contre l'islamisme ; l'opposition à la dictature et l'alliance ou non des « démocrates » avec les islamistes.



Si en Égypte les premiers résultats électoraux ont vite campé un paysage majoritaire pour les islamistes (60 % dont 24 % salafistes), l'itinéraire tunisien a été jalonné par des gouvernements de transition et des institutions de régulation (Haute Instance, ISIE) chargées de déterminer notamment le mode de scrutin proportionnel, et les lois de parité des candidats, dans la recherche d'un compromis jusqu'au passage aux urnes.

Dans les deux cas, le vote a exprimé une sanction face aux régimes et partis dominants (NDP en Égypte, RCD en Tunisie). Il s'est toutefois agi en Tunisie d'un vote de sanction du passé, de rupture avec l'ancien système et d'identification à ses victimes. Le vote des Égyptiens était plus tourné vers un élan de sympathie avec les futurs dirigeants, leurs idées et leurs valeurs religieuses, pour un nouveau projet de société. Si, en Égypte, le score des partis civils (le « civil » entendu non comme une séparation mais comme une forme de dialogue entre l'État et la religion) a été plutôt faible (11 %), en Tunisie, un débat demeure autour de l'identité tunisienne entre acquis

modernistes, islam modéré et Salafisme, dans un contexte de voisinage privilégiant, jusqu'à présent, davantage l'Europe à l'Arabie saoudite ou aux pays du Golfe.

2. *La mobilisation de tous les acteurs.* La joie et l'enthousiasme de tous et de chacun, pour aller voter, ont bien été signalés. Les participants se sont interrogés sur le « sens » du vote : un projet politique ou des intérêts d'affaires ? Sarah Ben Néfissa (coordinatrice des rencontres) a bien illustré, à ce titre, comment l'électeur est le produit de logiques d'intérêts sociaux et économiques, de dépendances multiples, de luttes et de conflits communautaires exercés sur lui par les institutions et acteurs locaux. Les votes, et ce fut le cas dans les deux pays, y ont toujours été travaillés par des phénomènes de clientélisme administratif, auxquels pourraient aujourd'hui se substituer les réponses des partis islamiques aux besoins de proximité, d'assistance et de service social des populations.

Il a été montré que les femmes (45 % des inscrits volontaires), bien qu'ayant obtenu la parité en Tunisie, à laquelle avait aisément souscrit le parti Ennahdha, y étaient rarement têtes de listes et toujours en position de rendre des comptes quand à la légitimité de leur présence.

L'accent a aussi été mis sur le foisonnement des partis politiques. Avant leurs révolutions, Égypte et Tunisie souffraient d'un discrédit des formes partisanes et d'une crise de la représentation politique. Durant la transition la demande d'accréditation de partis a été pléthorique (autour de 120 en Tunisie). En Égypte, les Frères musulmans, suivis des Salafistes, qui en tant qu'organisations de prédication refusaient les partis politiques, ont été les premiers à en créer un. De leur côté les notables locaux, auparavant présentés comme indépendants, ont eux aussi cherché l'investiture des partis et se sont réclamés de la proportionnelle. Les résultats ont toutefois récusé cette explosion : en Tunisie par exemple, près de 35 % des Tunisiens, ayant voté pour des petites listes indépendantes, n'ont aucune représentation à la Constituante.

3. *L'interprétation du vote et le sens des élections.* Il a été montré que le principe démocratique « un homme = une voix » remet en question l'idée que le choix électoral serait socialement construit, la fraude apparaissant comme une digression face à la symbolique de la

solitude de l'isoloir et de l'urne transparente. En matière de comptage de l'électorat, la seule source fiable aujourd'hui en Tunisie s'avère être celle des inscrits volontaires, à l'été 2011, au nombre de 4 098 888 et dont 86,1 % ont voté. Les 3 470 936 inscrits dits automatiques, sur la base du fichier peu fiable (décès non enregistrés) des Cartes nationales d'identité, ont voté à 16,2 %. Les analyses des résultats ont donné lieu à trois types de matrices d'analyse du processus électoral :

- L'explication par la recherche des liens entre la géographie de l'implantation des partis et les caractéristiques des territoires. Les inégalités sociales et territoriales ont été présentées comme possibles clefs d'analyses des comportements électoraux. Ainsi en Tunisie les grands partis réalisent de meilleurs scores dans les zones côtières urbaines que dans les zones rurales de l'intérieur. Dans ces dernières par contre, le parti *Al Aridha Ecchaâbiya* (Pétition populaire pour la liberté, la justice et le développement), s'est particulièrement implanté. On a pu noter, de même, de meilleurs scores des modernistes dans les villes côtières voire dans celles du Nord-Ouest, malgré de fortes dispersions et une concurrence entre ces listes. Enfin, on a noté que le parti islamiste *Ennahdha* réalise ses meilleurs scores dans les régions où les taux d'emploi féminin sont les plus faibles, avec toutefois une très

forte participation dans les zones industrielles et au Sud. On en a conclu que le vote urbain serait un vote de classe et le vote rural un vote d'appartenance territoriale.

- L'explication par les individus leaders. On a insisté sur les aptitudes, les capacités, les compétences et les stratégies de l'acteur électoral. Les interventions égyptiennes ont mis l'accent sur la recherche d'indicateurs d'identification de candidats indépendants capables de battre les partis établis. Il en découle un profil électoral : le prestige scientifique, la capacité d'éloquence, le pragmatisme de la campagne basé à la fois sur la représentation régionale et la représentation du peuple, une bonne utilisation des réseaux sociaux, et la capacité à échapper aux polarisations des islamistes en s'inscrivant dans des formes de continuité idéologique.

- L'explication par l'imaginaire collectif et communautaire porté par un leader. Ce fut le cas en Tunisie du Parti *Al Aridha Ecchaâbiya* qui a obtenu 256 000 voix et 26 sièges à la Constituante, résultats non prévus et aujourd'hui encore considérés comme une « énigme ». Plusieurs éléments d'interprétation ont été proposés pour expliquer l'impact de ce parti : la figure charismatique de son leader Hechmi Hamdi, dissident du parti islamique *Ennahdha* et ancienne figure d'opposition à Ben Ali ; le fait qu'il possède à Londres

une chaîne satellitaire (*Al Mustakilla*) émettant depuis plusieurs années ; son projet de programme « clientéliste » et populiste (transports et soins gratuits avec prime de chômage) ; sa présentation comme migrant (exilé) de son territoire (depuis Londres), et s'appuyant sur les NTIC pour défendre un populisme de revanche des exclus et de la plèbe.

Ces rencontres ont permis d'aborder la question des transitions politiques dans les sociétés arabes en mettant en relation les motivations des populations tant dans leurs capacités à renverser les régimes en place, qu'à reconstruire de nouvelles formes de légitimité incarnées dans le processus électoral. Cette première rencontre sera suivie à l'automne 2012 d'une session retour au Caire qui serait l'occasion d'une coopération entre l'IRMC, l'IRD, l'IEMAM et le CEDEJ, prélude d'un plus vaste projet d'observatoire des histoires sociales du vote dans les situations de transition et de recomposition des espaces publics dans les nouveaux mondes arabe et musulman.

Pierre-Noël Denieuil

1. Ont été ici résumés les grands axes des interventions de : Sarah Ben Néfissa, Mohamed-Chérif Ferjani, Michael Lieckefett, Michael Béchir Ayari, Alia Gana, Samer Soliman, Mohamed Kerrou, Sana Ben Achour, Clément Steuer, Myriam Catusse.

Nouveau



Nouvel outil IRMC : L'annuaire des centres de documentation en sciences humaines et sociales tunisiens

Disponible depuis le 1^{er} octobre 2012 et réalisé à l'initiative de Pauline Derlon (Documentaliste en VIA à l'IRMC), l'annuaire des centres de documentation tunisiens est un nouvel outil en ligne proposé par les services Documentation (Pauline Derlon, Khaled Eljomni, Sawssen Fray) et Informatique (Rémi Valentie) de l'IRMC. Répertoire d'une centaine de structures documentaires via des fiches techniques individuelles (type, domaines, accès, contact, etc.) et un système de géolocalisation, ce service est accessible à tout internaute ; le public visé restant avant tout les chercheurs et étudiants en sciences humaines et sociales en Tunisie.

Son objectif est de palier l'absence de répertoire des structures documentaires en Tunisie et donc, de faire économiser un temps précieux aux chercheurs en centralisant l'information dans un annuaire.

Ce nouveau service est hébergé sur l'Intranet IRMC qui a pour vocation la centralisation et la mutualisation des services Informatiques offerts et utilisés par l'IRMC sur une plateforme unique. D'autres modules, réalisés dans le même esprit, sont en préparation pour améliorer la qualité globale des services offerts par l'Institut.

<http://intranet.irmcmaghreb.org/>

Les Méthodes d'observation en démographie et sciences sociales

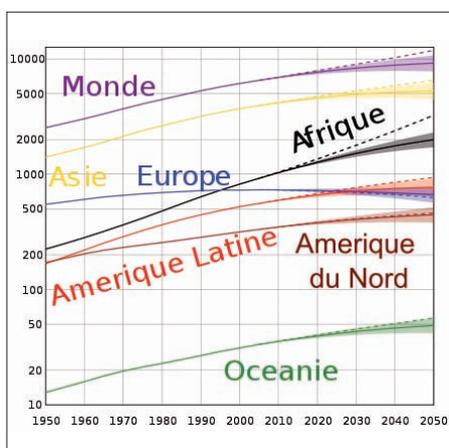
L'IRMC a organisé à Hammamet, du 18 au 20 Juin 2012, un atelier de formation sur le thème *Les Méthodes d'observation en démographie et sciences sociales*. La manifestation a été tenue en partenariat avec l'Institut National des Etudes Démographiques (INED-Paris), l'Ecole doctorale de l'université de Tunis, le Laboratoire de recherche en Anthropologie sociale et culturelle (CRASC-Oran), et l'Association Marocaine de recherches et Études sur la Migration (AMERM-Université Mohamed V Rabat). Elle a réuni 24 doctorants en sciences humaines et sociales (démographie, sociologie, anthropologie, psychologie, géographie) en provenance de Tunisie, d'Algérie, du Maroc et de France, autour d'une équipe de formateurs et d'intervenants (9 chercheurs de l'INED, 5 enseignants-chercheurs de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis)¹.

♦ **Objectifs.** L'un des objectifs de cet atelier visait à renforcer la continuité des partenariats engagés depuis 2006 entre l'INED et les institutions tunisiennes (dont l'Office National de la Famille et de la Population, le Centre d'études et recherches économiques et sociales, l'université du 9 avril), puis avec l'IRMC sur la question des migrations internationales, sous le thème « changements démographiques, territoire des populations et identité au Maghreb et en méditerranée occidentale ».

Il s'agissait de créer une dynamique de recherche commune autour des questions de population, en regroupant des chercheurs et des étudiants préparant des Masters et des doctorats, et notamment dans les pays du Sud de la méditerranée. À cette fin, l'IRMC a souhaité mobiliser les compétences dans les différentes disciplines (démographie, géographie, sociologie, économie, gestion, statistique, histoire...) en vue de converger vers une analyse multidisciplinaire et multiculturelle de la problématique de la population. L'objectif final en était d'aider et de préparer les jeunes chercheurs à faire la jonction entre les problèmes sociaux et politiques, et les outils statistiques et démographiques les plus aptes à leur traitement (modèles, théories, simulations).

♦ **Déroulement.** Cet atelier a traité de l'enquête en sciences sociales sous deux aspects trop souvent dissociés par les chercheurs : la démarche quantitative

(traitement de bases de données : enquêtes, recensement, etc.) et la démarche qualitative (entretiens, archives, etc.). Il a tout d'abord été montré qu'une enquête démographique se décompose en étapes et utilise successivement divers outils. Ils concernent en premier lieu les sources (statistique publique, archives) ou les techniques d'enquête (échantillon, questionnaire, base de sondage et tirages aléatoires ou en « boule de neige », enquête probabiliste ou palliative, suivi de cohortes, entretien semi-directif et questions ouvertes). Ils visent aussi l'analyse et l'interprétation des données (multivariée, logistique, longitudinale,



© fr.wikipedia.org.

représentation cartographique, analyse biographique et de trajectoires, analyse intergénérationnelle).

Ces multiples instruments ont été déclinés suivant leurs logiciels d'utilisation (dont Philcarto pour la sémiologie graphique, Trideux pour l'analyse factorielle des correspondances, SPAD et Alceste pour le traitement statistique et qualitatif des données textuelles et des classifications lexicales, les outils de traitement graphique des réseaux sociaux selon une approche relationnelle entre micro et macro analyse).

Enfin, la question de l'éthique a été abordée à partir de la charte de l'Association française de sociologie et des règles la CNIL/CNRS sur la production des connaissances scientifiques, la propriété, le partage et l'archivage des résultats de recherche, la diffusion de la connaissance, ainsi que sur la responsabilité envers les enquêtés puis envers les subordonnés, les collaborateurs,

les financeurs, les commanditaires, les mécènes, les clients.

♦ **Résultats.** À noter d'une part l'acquisition d'une expérience méthodologique pragmatique et en situation puisque l'ensemble de ces outils et démarches de recherche démographique ont été proposés au travers d'études de cas portant sur le recueil des parcours de vie de migrants dans des contextes variés allant de l'Iran à l'Asie centrale, au Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et à la France.

Cette rencontre a d'autre part permis à de jeunes chercheurs maghrébins en apprentissage d'exposer et de confronter leurs travaux entre eux, tout en bénéficiant des conseils, de l'expérience professionnelle et de l'apport bibliographique fournis par l'INED.

Un autre résultat se situe dans l'ouverture et la formation réussies sur les approches et les méthodes d'analyses et d'enquêtes utilisées en démographie et complémentaires à toutes les sciences sociales.

Enfin, cette activité a contribué à renforcer, sous l'égide de l'IRMC, le réseau de chercheurs régionaux travaillant sur les axes de recherches concernant le développement des populations.

Cette initiative s'est inscrite dans une double volonté : de valoriser les travaux précurseurs menés par l'INED en termes d'apport des méthodes de la démographie pour les sciences sociales ; et de renforcer les recherches populationnelles sur la région Maghreb, dans un contexte de transformations sociales et politiques depuis 2011, mais aussi de transition démographique mondialisée (baisse de la fécondité, de l'analphabétisme, accès à l'université, renouvellement générationnel, modification des structures familiales). À ce titre, ce partenariat IRMC/INED devrait déboucher sur une tradition de coopération annuelle entre ces deux institutions.

Hassène Kassar, Sawssen Fray et Wafa Baba²

1. Interventions de A. Hammami, M.A. Ben Zina, H. Kassar, F. Guérin-Pace, F. Maillolchon., B. Garnier, A. Lebugle, S. Hohmann, J. Deauvieu, M. Blidon, K. Kateb.

2. La version longue du compte-rendu, ici résumé, est disponible sur le blog de l'IRMC.

L'histoire orale des Instituts Pasteur

Un séminaire s'est tenu à Tunis les 1^{er} et 2 juin 2012 sur l'Histoire orale des Instituts Pasteur, organisé en partenariat entre l'Institut Pasteur de Tunis, l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain et l'Institut Français de Tunis, avec le soutien de l'IRD, de l'association tunisienne pour le droit de la santé (ATDS) et de l'Université virtuelle de Tunis (UVT).



© medarus.org.

Le projet du séminaire remonte à l'automne 2010 où l'IRMC et l'Institut Pasteur avaient organisé une série de conférences sur l'histoire de la médecine, des grandes maladies (Typhus, Poliomyélite), et de l'Institut Pasteur, en Tunisie. Les protagonistes ont alors souhaité questionner les sciences biologiques et médicales au prisme des sciences sociales et engager une réflexion sur les enjeux sociaux et institutionnels qui ont marqué l'histoire des IP du Maghreb. Des archives existent concernant la période coloniale et du Protectorat, mais une histoire orale, du temps présent restait à faire.

À ce titre ont pu être réunies 40 personnes, entre praticiens et chercheurs, dont : trois directeurs de l'IP de Tunis depuis l'indépendance (Amor Chadli, ancien médecin de Bourguiba et directeur durant plus de 25 ans ; Koussay Dellagi, directeur durant 17 ans ; Hechmi Louzir, actuel directeur, en poste depuis 7 ans), ainsi que Mohamed Hassar (ancien directeur de l'IP du Maroc), Mohamed Tazi (directeur de l'IP d'Alger), d'illustres membres des Instituts (dont Alexis Cumaras, Fadhila Boulahbal, Maurice Huet, Marie-Françoise Kennou) et des chercheurs spécialisés (Jean-Pierre Dedet, Claire Fredj, Benoit Gaumer, Anne-Marie Moulin).

Trois ateliers thématiques ont interrogé tour à tour l'identité pasteurienne, la transmission et la mémoire, les perspectives des IP du Maghreb entre recherche scientifique et santé publique.

On a vu tout d'abord que l'identité pasteurienne se construit en référence à des hommes illustres qui ont construit des éléments d'histoire (Charles Nicolle à Tunis, Georges Blanc au Maroc, les frères Sergent en Algérie, Émile Roux...) ; à des réseaux constitués de ressources humaines et de structures disséminés de par le monde et contribuant à une forte mondialisation du savoir ; à des valeurs et croyances humanistes (la recherche du savoir liée à celle de son application, la curiosité et le « dévouement » des pasteuriens).

Par delà ces constats, les débats ont soulevé d'importantes questions qui jalonnent l'histoire des Instituts :

- La logique de la production pharmaceutique pas toujours compatible face à la vie de laboratoire et à l'expérimentation pratico scientifique, le rôle à jouer de l'État face à la distribution des produits ;

- le rapport des Instituts Pasteur souvent difficile avec les facultés de médecine et l'enseignement, variable selon les spécificités des instituts : très cloisonnés au Maroc ; facilités en Algérie par la présence ancienne des institutions universitaires, ou des coopérants, mais soumis à une histoire chaotique depuis l'indépendance ; riches en techniciens et politiquement institués en Tunisie par la présence d'un directeur « relais » entre elles et ayant institué le statut de chercheur biologiste.



© pasteur-international.org.

- La transmission écrite des connaissances, matérialisée par la revue des archives de l'Institut Pasteur, créée pour rassembler les savoirs, guidée par les normes académiques universitaires ou les impératifs de langue avec suprématie du français puis de l'anglais ; les cours, en matière de transmission orale, rassemblés, notamment à Tunis, sous forme de « management social du savoir »,

contribuant à créer un esprit de corps et une coopération entre disciplines.

Les débats ont contribué à réfléchir sur la distinction fondamentale à établir entre la veille sanitaire et la veille scientifique. La veille sanitaire est l'état des lieux permanent qui doit aboutir à un diagnostic clinique dans une situation donnée. La veille scientifique se situe en amont de la veille sanitaire et consiste en la recherche de paramètres qui constitueront des indicateurs de la veille sanitaire. Elle s'appuie par exemple sur le saut d'espèce vers la vie animale.

Il a été conclu combien le passé sert à regarder l'avenir. On est parti du constat d'Instituts Pasteur uniques en leur genre et qui ont permis depuis la vaccination, à la science moderne de faire irruption dans les sociétés du Maghreb. Ils doivent désormais s'adapter et « anticiper » leur avenir auprès de l'autorité publique. En matière de statuts (EPST, EPIC, autres...) tout d'abord. Puis selon ce qui a été défini comme leur triple mission : renforcer la recherche et la formation sur les agents infectieux en lien avec les technologies d'avenir ; réaffirmer leur rôle de laboratoire de santé publique en collaboration avec les institutions environnantes ; et aussi, le plus problématique, questionner une fonction de production qu'il conviendrait peut-être de quitter, où les normes deviennent plus dangereuses et plus difficiles à assumer.

Enfin, il est ressorti de ces échanges une nécessité accrue par delà les spécificités nationales, d'une mutualisation internationale de moyens et de savoirs par l'accès à la construction d'une plateforme technologiques des Instituts Pasteur.

Ces deux journées ont contribué à la préparation des commémorations du 120^{ème} anniversaire de la création de l'IP de Tunis, qui se tiendront en 2013 et auxquels participeront l'IFT et l'IRMC. À cet effet a été prévue la publication des actes des rencontres sous forme d'articles, de témoignages et d'encadrés mémoriels, dans la revue de l'Institut Pasteur. Cette publication sera distribuée lors des manifestations de 2013. De plus, la couverture vidéo des interventions et des témoignages, doit déboucher pour 2013 sur un montage visuel et sonore de la mémoire exposée et transmise par les « grands témoins » invités, ainsi que par les chercheurs qui en analyseront les thématiques et les modes de transmission.

Pierre-Noël Denieuil

Les nouveaux enjeux de la laïcité

Dans le cadre du cycle de conférences « Religion et processus de modernisation dans le pourtour méditerranéen », sous la direction de Cherif Ferjani, l'IRMC a reçu en février 2012 l'historien Jean Baubérot sur la question de la laïcité. La laïcité avait été définie par une neutralité de la puissance publique par rapport aux religions, une indépendance et liberté de tous les cultes, et une égalité de tous les citoyens devant la loi, qu'ils soient croyants ou non. Il en est ressorti une vision de la laïcité comme celle d'une liberté de croire ou de ne pas croire, en équilibre instable et en tension constante entre des enjeux sociaux, institutionnels, politiques, identitaires. Selon les sociétés concernées, il y a donc une histoire des laïcités et de leur gouvernance politique (de la laïcité autoritaire, à la laïcité « d'accommodements » ou de séparation). Dans le prolongement de cette conférence et du débat qu'il a suscité, l'IRMC a invité le philosophe Henri Pena Ruiz, maître de conférences à l'IEP de Paris, Professeur des classes préparatoires et auteur de nombreux ouvrages sur la laïcité.

Le conférencier a souhaité aborder la question de la laïcité en relation avec celle de la construction et de l'émancipation démocratique, dans des sociétés qui fabriquent des richesses en produisant de la pauvreté. Il explique en ce sens que l'imputation du chômage aux vagues d'immigration constitue une erreur intentionnelle, des campagnes antisémites ayant même été conduites au nom de la lutte contre l'immigration.

Selon Henri Pena-Ruiz, la laïcité n'est pas antireligieuse. Elle ne demande pas aux religions de disparaître mais plutôt de se vivre sur un mode de choix personnel qui n'englobe que leurs croyants. Elle est un « idéal à travers lequel les croyants des diverses confessions et les athées ou non croyants doivent avoir le même droit ». La thèse laïque vise à « faire vivre ensemble des gens de traditions et de pensées différentes ». La diversité si elle est pratiquée dans l'égalité, devient alors richesse. Elle renvoie à un principe d'unité à partir de nos diversités sans les gommer mais sans que l'une ou l'autre soit dominante (*ex pluribus unum*).

L'unité de l'humanité est plus importante que ses différences dans la mesure où ainsi que l'explicitait Liebniz, elle est commandée par la raison dans sa capacité d'analyser le réel et d'agir aussi efficacement que possible. À cet égard le concept de race perd sa pertinence puisque nous avons la raison. Et c'est en vertu de cette raison qu'il existe, selon Henri Pena-Ruiz, un principe de neutralité qui veut que toute constitution s'interdise de choisir une religion : « Ni la religion ni l'athéisme n'y doivent être officiels. C'est

le neuter, ni l'un ni l'autre ». Et c'est à ce titre, selon notre conférencier, que la laïcité unit les humains non par ce qui les soumet, rappelant au passage qu'elle fut conquise contre le christianisme historique, mais par ce qui les élève.

C'est selon ces principes que l'espace public organise le vivre ensemble dans le cadre de deux approches de la culture, l'une statique et l'autre dynamique.

La première est celle de la culture comme tradition, qui concerne les trois monothéismes. On y trouve le principe de la domination de l'homme sur la femme tant dans la Bible juive que dans l'épître de St Paul (« Femmes soyez soumises à vos maris »), ou dans le Coran (« La femme a un degré de préséance de moins que l'homme »). Dans la culture comme tradition, la loi civile qui régit les rapports humains est dictée par la loi divine et débouche sur « le fanatisme politico religieux, lorsqu'une religion se veut privilégiée sur les autres » (« l'annexion des terres palestiniennes aujourd'hui se prétend fondée sur la Bible »).

La seconde concerne la culture dynamique comme processus de

différences entre les peuples sont liées à leur histoire culturelle. Plus encore, Pena-Ruiz explique que la culture assure cette capacité de mise à distance et de réappropriation, que constitue la révolte comme outil de libération du joug de la domination. « L'émancipation c'est l'*ex mancipatio*, la sortie de la dépendance paternelle, lorsque le peuple sort de la dépendance du Prince et se donne à lui-même sa propre loi ». Cette loi, celle de la liberté en société, de « la mise en compatibilité des libertés », se trouve construite par l'histoire que font les hommes, celle d'une historicité qui s'oppose ainsi à toute histoire transcendante ou naturelle qui « ne produit aucune espèce de loi durable ». Cette historicité correspond à la quête dite « démocratique » du principe d'égalité qui marque la souveraineté du peuple (« le seul référent qui transcende les cultures c'est l'universalité des droits humains »).

Dans ce contexte, Pena-Ruiz décline plus précisément le principe de la république laïque : « Libre à ceux qui croient de croire et à ceux qui ne croient pas de ne pas croire... Ce qui est respectable ce n'est pas la croyance mais la liberté de croire ».

Mais, et le conférencier conclut sur ce qu'il abordait d'entrée de jeu : cette république laïque productrice de richesses peut aussi exclure socialement et économiquement, entraînant alors des phénomènes de régression identitaire et compensatoire, et un retour sur la première conception de la culture statique, par un repli sur les traditions et sur les communautés, et sur une loi transcendant la condition des hommes. Le cœur du débat qui suivit cette conférence, demeure remarquable par la confrontation suscitée et provisoirement sans réponse. Cette interrogation d'un participant en témoignera : « On pense ici qu'il existe une identité homogène de toute la société. Mais il n'y a pas suffisamment de rapport de force dans notre société entre ceux qui autorisent à croire ou non. L'identité sociale est conçue en Islam comme majoritaire. Il n'existe pas de rapport de force qui permette d'inverser la valeur. On ne peut plus poser la question en termes de croyants et de non croyants puisque tout le monde est musulman ».

Comment alors envisager le critère de la laïcité qui serait de ne plus produire de la loi sur la vie des êtres, dans un contexte où l'identité nationale se construit autour d'une religion homogène et structurante d'une identité collective ?

Pierre-Noël Denieuil



réappropriation de la tradition. Elle a le droit d'en mener une analyse historique et de la critiquer en tant que pensée dictée par les préjugés d'une époque. Il faut alors prendre en compte l'historicité d'une période (« on ne peut plus en rester à l'idée d'une société patriarcale »). Et l'intervenant de préciser : « Si Dieu est éternel, comment peut-il épouser les préjugés d'une époque ? ». Il pose alors la question du travail d'interprétation mené par Averroès : « Quand un verset du Coran heurte ma raison je dois l'interpréter ». De même Spinoza récuse l'idée du peuple élu car quid des autres peuples ?

Henri Pena Ruiz montre bien à ce propos qu'une telle possibilité d'interprétation réside précisément dans la culture comme une norme universelle qui relève de l'histoire et non de la nature. Les

Dynamiques socio-hydrologiques des territoires de l'eau en Méditerranée

Recherche de l'Institut de Recherche et Développement (IRD)

Jeanne RIAUX, est anthropologue à l'IRD, détachée à l'INAT (département d'économie). Elle travaille sur les dynamiques socio-hydrologiques des territoires de l'eau dans le Kairouannais. Elle a rejoint l'équipe de l'IRMC en tant que chercheuse associée.

L'eau est un objet central pour qui souhaite comprendre les sociétés, ainsi pour Geneviève Bédoucha l'eau est-elle l'amie du puissant (1987), tandis que pour Olivia Aubriot (2004) l'eau est le miroir des sociétés. En parallèle, l'eau constitue un angle privilégié de l'analyse des paysages et de leurs sous-sols en tant que ressources. Les sciences de l'environnement et celles des sociétés se rencontrent donc à travers cet objet. On constate pourtant un divorce ancien entre ces deux domaines de connaissance. Comment comprendre les interactions qui existent entre les sociétés et leur environnement si l'on ne considère pas d'un même mouvement les dimensions sociopolitiques et environnementales de la question de l'eau ?

Anthropologue à l'IRD, je suis affectée à Tunis (2012-2013, renouvelable 2 ans) dans une équipe d'hydrogéologues accueillie à l'INAT (Institut National d'Agronomie de Tunis). Je propose de construire un regard socio-hydrologique associant pleinement l'anthropologie et l'hydro(géo)logie pour aborder la thématique de l'eau. Il s'agit de comprendre comment les sociétés s'organisent pour mobiliser une eau « changeante », comment les activités humaines viennent modifier le cycle de l'eau et quelles sont les répercussions de ces évolutions (cheminement d'un oued, niveau d'une nappe) sur les organisations



© Jeanne Riaux, mars 2012.

Motopompe installée dans l'oued Merguellil à Aïn Bou Rkhiss.

socio-techniques politiques locales. Mon hypothèse directrice est la suivante : la revalorisation et/ou la réactivation de savoirs et de savoir-faire techniques et organisationnels locaux permettrait d'envisager de nouvelles formes de régulation des accès à l'eau qui associeraient plus étroitement les différents acteurs de l'eau (groupes socio-hydrauliques, gestionnaires locaux, administrations, scientifiques). Porteuse d'un regard renouvelé sur ces savoirs et savoir-faire, la démarche socio-hydrologique pourrait être le support d'un dialogue plus équilibré entre ces acteurs.

Si mon programme de recherche a une ambition méditerranéenne, il s'exprime d'abord en Tunisie, dans la région semi-aride de Kairouan et plus précisément autour des eaux de l'oued Merguellil déjà longuement étudié par les hydrologues et hydrogéologues. Mon projet se décline en trois axes élaborés avec les hydrologues. Le premier « Trajectoires socio-hydrologiques du bassin » repose sur une démarche sociohistorique déployée avec Habib Belaïd (historien, Univ. Manouba) et associant les hydrologues de l'IRD et de l'INAT. L'objectif est d'identifier l'évolution des formes de mobilisation de l'eau parallèlement à l'évolution des ressources elles-mêmes. Le second « Dynamiques des formes collectives de gestion des eaux » s'inscrit dans la continuité de mes travaux antérieurs sur la gouvernance locale de l'eau (Riaux, 2006). Il s'agit d'analyser le fonctionnement et les dysfonctionnements d'organisations socio-hydrauliques

formées par et pour l'usage de l'eau, ainsi que les rapports que les groupes socio-hydrauliques entretiennent entre eux et avec l'administration. L'axe « Savoirs hydrologiques, risques et décisions » repose sur les questions que les hydrologues adressent au terrain et que je transpose sous l'angle des différentes sources de savoir hydrologique (vernaculaire, empirique et scientifique). La mobilisation et le façonnage de ces savoirs sont mis en relation avec les modalités d'évaluation des risques et la prise de



© Jeanne Riaux, mai 2011.

Barrage d'El Haouareb, un des exemples de modification de l'hydrographie par l'homme.

décision par les agriculteurs et par les administrations. Enfin, l'observation des interactions avec les hydrologues donne lieu à un axe de recherche réflexif sur la construction de l'interdisciplinarité « socio-hydrologique ».

Les premiers résultats des recherches révèlent la richesse des pratiques, des formes d'organisation, des savoirs et des savoir-faire existants autour des eaux de l'oued Merguellil. En parallèle, je décèle dans le discours des acteurs de l'eau un besoin de dévoilement des « réalités de terrain » (dysfonctionnements techniques, asymétries de pouvoir, inégalités d'accès à l'eau). Cette demande fait écho à la politique de négation des savoir-faire locaux qui prend sa source au cours du Protectorat et s'est prolongée jusqu'en 2011 par un discours stéréotypé sur les réussites du régime Ben Ali. L'angle des « dynamiques socio-hydrologiques » permet de répondre à cette demande de dévoilement.

Jeanne Riaux

Références

- Aubriot Olivia, 2004, *L'eau, miroir d'une société, irrigation paysanne au Népal central*, Paris, CNRS.
- Bédoucha Geneviève, 1987, *L'eau, l'amie du puissant, une communauté oasisienne du Sud-tunisien*, Paris, Archives contemporaines.
- Riaux Jeanne, 2006, *Règles de l'État - règles de la communauté : une gouvernance locale de l'eau. Anthropologie comparée de deux systèmes d'irrigation anciens en contexte d'intervention publique : vallée des Aït Bou Guemez (Haut-Atlas - Maroc), Plaine de Vinça (Pyrénées - France)*. Thèse de doctorat en anthropologie sociale. Paris, EHESS.

Laboratoire : Elites, Savoirs et Institutions Culturelles en Méditerranée (ESICMED)

**ESICMED**

(Elites, Savoirs et Institutions Culturelles en Méditerranée) est un laboratoire de recherche rattaché à la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de la Manouba. Créé en 2011, ce laboratoire s'est donné pour finalité de renouveler la recherche en optant pour une approche à la fois pluri et interdisciplinaire où historiens, archéologues, sociologues, anthropologues et autres spécialistes en sciences humaines et sociales puissent travailler ensemble pour faire évoluer la recherche dans leurs champs respectifs, tout en assurant une formation solide aux doctorants.

Elargi à l'aire méditerranéenne, à la fois géographique et culturelle, dans son rapport à la Tunisie, notre projet se propose de se consacrer à l'étude des *Elites, des Savoirs* et des *Institutions Culturelles*, à travers la longue durée de la

permanence historique. Les chercheurs impliqués dans ce laboratoire se proposent de dépasser la stricte étude des « systèmes de pensée » en privilégiant la recherche autour d'outils d'investigation se rapportant aux transformations identitaires ainsi qu'aux dynamiques de reproduction / réactualisation des systèmes sociaux.

Notre programme de travail repose, au départ, sur la mise en place d'au moins trois groupes de recherche qui sont tenus de pousser la réflexion autour des axes suivants :

- Histoire des élites dans les champs économiques, socio-culturels, et politiques ;
- Histoire des institutions culturelles (religieuses comprises) et des savoirs dans leurs relations avec les réseaux de réception/transmission,
- Histoire des mouvements des hommes, des idées et des biens culturels en méditerranée.

L'autre mission du labo est l'accompagnement des jeunes chercheurs, dans le cadre de la formation par la recherche, *ESICMED* se propose de mettre en œuvre un programme de recherche basé sur la formation méthodologique et l'échange ou la mobilité interuniversitaire en Tunisie et à l'étranger.

Dirigé par le professeur Brahim Jadla, le laboratoire comprend une cinquantaine d'enseignants chercheurs et de doctorants. On peut citer entre autres : les professeurs, Mokhtar Ayachi, Moncef Ouannès, Abdellatif Hannachi, Med Salah Dahmani, Moncef Tayeb, sans oublier feu Ahmed Jeday qui en était l'un des membres fondateurs.

Adresse : FLAH Manouba, Campus Universitaire, 2010, La Manouba
 Adresse électronique :
 esicmedlabo@yahoo.fr
 Tél : 00 216 71 600 900 /
 Fax : 00 216 71 600 910

Chrono des activités de l'IRMC à partir d'octobre 2012

► **Vendredi 2 novembre 2012**

Pour une Histoire sociale de l'Algérie en période coloniale. A propos de Le Meunier, les moines et le bandit. Actes Sud 2010, et autres textes

Conférence à l'IRMC par l'auteur **Fanny Colonna**, anthropologue, directrice de recherche émérite (CNRS)

► **Vendredi 9 novembre 2012**

Le travail social : formation et professionnalisation

Colloque organisé à Tunis par l'IRMC en partenariat avec l'Institut national du travail et des études sociales (INTES)

► **Mercredi 14 -vendredi 16 novembre 2012**

Développement territorial, patrimoine et tourisme en zones fragiles et menacées : entre dynamiques économiques, démocratie participative et communication

Colloque organisé à Djerba par le Centre de recherche sur les médiations (CREM), Metz et l'Institut des régions arides (IRA) Tunisie en partenariat avec l'IRMC

► **Judi 15 vendredi 16 novembre 2012**

Vers un entrepreneuriat transméditerranéen ? Les stratégies d'internationalisation des entreprises maghrébines et de réinvestissement des Maghrébins d'Europe

Colloque final du programme AUF-IRMC à Aix-en-Provence.

Responsable **Sylvie Daviet**

► **Vendredi 23-samedi 24 novembre 2012**

Processus électoraux, territoires et légitimité en Tunisie et au Maghreb

Colloque international à Tunis co-organisé par l'IRMC, l'Observatoire Tunisien de la transition Démocratique, en partenariat avec la Fondation Hanns Seidel, Tunis
 Coordination : **Alia Gana**

► **Judi 29 vendredi 30 novembre 2012**
Tourisme et patrimoine. La question de l'autochtonie

Journées d'études à Madrid organisées par le Laboratoire FRAMESPA, l'Université Toulouse-Le Mirail, l'IRMC, le Centre Jacques Berque, Rabat et l'université de La Manouba et la Casa de Velazquez
 Coordination : **Colette Zytnicki et Charlotte Jelidi**

Décembre 2012► **Samedi 1^{er} décembre 2012**

Vers une transition énergétique durable en Méditerranée

Forum scientifique organisé par l'IRMC, Aix-Marseille-université avec le soutien de l'IFT.

Coordination : **Sylvie Daviet**

► **7, 8 décembre 2012**

Processus électoraux, révolutions et transitions en Egypte et en Tunisie

2^e Table ronde au Caire organisée par l'IRMC, l'IRD-UMR 201, Le Caire

Janvier 2013► **Mercredi 9 janvier 2013**

Frontières et identité

Conférence à l'IRMC par **Sophie Bessis**, historienne, chercheuse associée à l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), Paris

► **Judi 17-lundi 21 janvier 2013**

Les représentations sociales : théories et approches méthodologiques.

Atelier doctoral algéro-tunisien organisé à Oran par l'IRMC et le département de psychologie, Faculté des sciences sociales, Université d'Oran et l'Institut supérieur des sciences humaines de Tunis.

Coordination : **Hallouma Chérif**

Février 2013► **5 février 2013**

Penser l'informalité urbaine et la marginalité sociale,

Soutien de l'IRMC à la journée d'études organisée à Gabès par l'administration régionale de la culture de Gabès
 Coordination : **Maha Abdelhamid**

► **Samedi 16 février 2013**

Sciences sociales et journalisme face à l'événement

Journée d'étude

Coordination : **Stéphanie Pouessel, et Ophélie Arroues**

Et eux là-bas, que pensent-ils de la Révolution ?

Pêle-mêle de propos recueillis dans le kairouannais (2011-2012)



Des campagnes tunisiennes nous parviennent peu d'échos de ce que les gens pensent de la Révolution. Pourtant les habitants des campagnes ne se privent pas de confier leur point de vue à qui veut bien tendre l'oreille. C'est ce que nous avons constaté avec ma « médiatrice linguistique et culturelle », Zakia Jenhaoui (IRD-Tunis)¹, à travers les premières visites de terrain dans le cadre d'une recherche sur les rapports eaux-sociétés dans l'arrière pays de Kairouan. Nous avons recueilli un certain nombre de témoignages qui ne font pas l'objet de nos recherches, mais qui nous semblent devoir être mis en public. C'est d'ailleurs l'une des demandes réitérées de leurs auteurs. Alors que j'hésitais à prendre des notes sur leurs propos très engagés et peut-être compromettants, des agriculteurs m'ont invitée à écrire et, plus encore, à rendre publics leurs propos : « *il faut dire ce qui se passe ici, nous on ne nous écoute pas* »².

Loin d'être crédules, ces agriculteurs me confirment être conscients du risque que je ne sois pas moi-même « entendue ». L'impression d'être inaudibles, oubliés de la Révolution, revient fréquemment dans les discours, comme cette sensation que les réalités des campagnes « reculées » ne sont pas connues dans la capitale, que les dysfonctionnements doivent être dévoilés aux élites de l'État. Cela fait d'ailleurs écho aux discours recueillis auprès des agents de l'Administration : ils souhaitent que l'on relate les difficultés qu'ils rencontrent, notamment pour faire le lien entre ce qui se passe concrètement sur le terrain et les actions proposées « d'en haut ». À les entendre, ce qui existait avant la Révolution ne peut/doit pas se poursuivre : « *Il n'y a plus de loi, on ne peut rien faire et c'est pire depuis la Révolution* ».

C'est ce désir manifeste d'être entendu qui m'amène à relayer les paroles recueillies entre avril 2011 et mai 2012 dans le kairouannais. Ce compte-rendu est orienté – on ne peut ici se permettre l'illusion d'objectivité. J'ai choisi deux angles pour restituer le matériau de terrain. L'un est chronologique et suit l'évolution des discours depuis 2011. L'autre focalise l'écoute sur les nombreux propos décrivant les rapports de pouvoir locaux.

De l'exaltation au désenchantement

Lors des premiers entretiens (avril 2011), les personnes rencontrées étaient très enthousiastes, fières et heureuses des changements en perspectives. Il était quasiment impossible de parler d'autres choses que de la Révolution – ce que l'on comprend bien. Tout le monde semblait s'accorder sur le fait que Ben Ali et « la Famille » étaient des escrocs, voire des assassins. Nos interlocuteurs ne mâchaient pas leurs mots, évoquant même la pendaison du président déchu. La Révolution est alors vue comme une bonne chose et les agriculteurs attendent un changement positif de leurs situations. Ainsi, selon eux, la fin du régime annonce une baisse importante des charges qui pèsent sur leurs activités économiques, puisque c'étaient les magouilles de « la famille » qui faussaient les prix de l'électricité, des produits phytosanitaires, etc. Pour d'autres, la société allait pouvoir recouvrer droiture et honnêteté maintenant que le régime avait changé. On notait une grande fierté d'être tunisiens. Après la Révolution, les Tunisiens devaient s'entraider, se soutenir « *on est tous des Arabes, non ?* ».

En avril 2011, on assistait aussi à des confessions inattendues. Par exemple cet ancien président de GDA³ nous expliquait

à ce fonctionnement lorsqu'il dirigeait l'association. « *Si quelqu'un te donne plus d'argent, tu lui donnes plus d'eau. Il y a eu de sérieux détournements dans les caisses de l'association. Et l'omda venait prendre chaque année 3000 dinars* ». Notre interlocuteur nous confiait avoir lui-même bien profité de tout cela, puisque c'est avec les fonds de l'association qu'il a financé une partie de sa maison. Il relativisait ensuite sa responsabilité en expliquant que tous les gestionnaires de GDA ont profité « *ceux qui disent le contraire sont forcément des menteurs* ».

Ces discours très tranchés sont relativement étonnants pour une anthropologue. Ici, en un seul entretien, les dysfonctionnements sont dévoilés, alors que plusieurs mois d'enquête sont nécessaires partout ailleurs pour avoir ce type d'informations. Effet Révolution ? Comment analyser ces discours ? Que faut-il entendre derrière ces paroles ?

Toutefois, l'inquiétude d'avoir « trop » d'informations n'a pas duré. Quelques mois plus tard, les entretiens offraient des discours beaucoup plus stéréotypés, bien moins originaux pour l'observateur, même s'ils n'en sont pas moins intéressants. Il y a d'abord eu des paroles reflétant un certain attentisme. La paralysie des administrations, en particulier, était soulignée par nos interlocuteurs :



© mag14.com.

en détail le fonctionnement réel de la gestion locale de l'eau : « *dans les associations d'eau, si tu veux participer à la prise de décision ou à la gestion, c'est par piston, comme d'ailleurs pour les omdas* ». Il nous expliquait avoir participé

« *le omda, le gouverneur changent tout le temps* », « *ils ne font rien, ils attendent* ». Puis les discours sont devenus bien plus désenchantés fin 2011, début 2012. Un premier bilan de la Révolution est effectué par les habitants du kairouannais : « *rien*

n'a changé », « on est toujours les oubliés du pays », « la révolution ce sont seulement des promesses qui n'ont pas été tenues ». Enfin, s'est généralisé un discours réhabilitant l'ancien président. Finalement, nous dit-on, « le problème ça n'était pas Ben Ali, il n'était pas si mal que ça. Le problème c'était sa femme ». Les arguments se multiplient, notamment à propos de l'absence de sécurité. On nous explique également que les Tunisiens ont besoin d'un dictateur ou d'un bâton pour avancer, pour se discipliner : « Nous sommes un peuple qu'il faut diriger, on a besoin d'un chef, regardez maintenant, c'est pire qu'avant, il y a des gens paresseux qui profitent pour ne rien faire, ils font la grève tout le temps... ». En écho à ce discours, on entend aussi des personnes affirmer que pendant la Révolution ils n'ont pas fait de problèmes « nous on est des gens responsables, on voulait travailler ».

De la fin d'un pouvoir à la continuité d'un système de domination

Au fil des visites de terrain, des personnes rencontrées, on se rend compte que ces discours stéréotypés cachent la vraie richesse des points de vue. Sous un simple « c'était mieux avant » ou « rien n'a changé », on s'aperçoit qu'il y a beaucoup plus que cela. Des discussions plus approfondies donnent lieu à des points de vue plus élaborés sur la situation. C'est principalement à travers des questions de pouvoirs que ces discours m'ont étonnée.

Les discours recueillis sont très variés. Il y a d'abord des personnes qui affirment avoir été les précurseurs de la Révolution, avant janvier 2011. Certains nous font un exposé détaillé des modes de contestation qu'ils mobilisaient et des moyens de contourner des réseaux politiques contraignants : bloquer les routes, faire connaître les problèmes de leurs villages par un site web, saboter des élections locales dont le résultat était connu à l'avance, etc. Certes, ces moyens étaient sévèrement contrôlés par les réseaux d'autorité en place. Pourtant, ils constituent aux yeux de certains une preuve de leur résistance précoce. Mais, bien souvent, les fruits de cette résistance (obtention d'un forage, par exemple) ont été accaparés par les plus puissants : « les pauvres manifestent et les riches profitent », « les gens ici sont comme les plantes : ils poussent et eux [les grands/riches] les coupent... ».

À travers ces récits, nos interlocuteurs dénoncent des rapports de pouvoir asymétriques. Rapports que la Révolution n'a pas (encore ?) permis d'inverser ou d'atténuer : « la Révolution, ça ne change

rien. C'est comme à l'Indépendance, des gens se sont sacrifiés et au final, il ne reste que ceux qui profitent ». Ces constats semblent particulièrement prégnants dans le domaine de la gestion de l'eau, comme nous le racontent deux agriculteurs. « L'association [de gestion de l'eau] ce sont des voleurs. La révolution n'a rien changé, avant c'étaient des RCD et maintenant ce sont les grands des familles. Avant l'association donnait le 26/26 du coup ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient personne ne leur disait rien. Maintenant on ne peut pas s'adresser au cheikh ou au omda parce qu'ils sont tous dans la même combine ». Ils m'expliquent ensuite qu'il n'y a pas de démocratie. Les nouveaux responsables de l'association leur ont été imposés, même s'ils ne précisent pas par qui. Ce constat sur le renouvellement des rapports locaux de domination revient souvent : « Ici tout était noyauté par le RCD, l'accès à l'eau était lié à la corruption. Mais quand ils sont partis, d'autres ont pris leur place, et c'est revenu pareil ». Finalement « c'était mieux avant, au moins quand on avait besoin de quelque chose on savait qui corrompre, maintenant on n'a plus personne, on ne sait plus à qui donner de l'argent pour régler nos problèmes ! ». Lorsque je demande naïvement pourquoi les agriculteurs n'essaient pas de désigner un représentant qui porte mieux leurs intérêts, une analyse déconcertante m'est faite : « Ben Ali est intelligent, parce qu'il a fait un système où les gens sont tellement pris à la gorge qu'ils passent leur temps à chercher de quoi manger. Alors ils n'ont pas le temps pour faire de la politique ».

Face à ces discours quelques rares voix font entendre un point de vue assez différent. Ceux-là expliquent d'abord que : « ceux qui disent que Ben Ali n'était pas si mal, c'est ce qui ont profité et qui regrettent leurs privilèges ». Un instituteur m'explique que les gens ont beaucoup souffert de la privation de liberté d'expression, de parole, de droit, de démocratie. Il essaie, avec ses élèves, d'aller contre le discours actuellement courant (Ben Ali n'était pas si mal), de leur expliquer la situation avec un autre point de vue. Mais il s'avoue assez impuissant : « il faudrait que toute la famille le dise, le père, la mère, les oncles, les cousins... ma parole seule ne suffit pas ». Selon lui, la Révolution est un accouchement difficile, il faut être patient pour récolter les fruits

de ce changement. Dans un autre village, une initiative vient des jeunes : « Après la révolution, les jeunes ont monté un groupe, ils essaient de s'associer pour aider les gens ». Si leurs objectifs demeurent assez flous, on sent une volonté de s'investir concrètement dans le changement.



© tixup.com. Abi-Zomaa-el-Balaoui-Kairouan.jpg

Ce bref aperçu fait état de la diversité et de l'évolution rapide des discours sur la Révolution émis dans l'arrière pays de Kairouan. Ces discours apparaissent tour à tour étonnants, motivants, souvent poignants. Les gens nous livrent beaucoup d'eux-mêmes à travers ces paroles d'espoirs et de désespoirs. Même les discours répétitifs et les plaintes font état d'une détresse, d'un besoin d'être écouté, de parler, de se libérer. Le plus étonnant peut-être est l'analyse très fine et distanciée que certains font de leur propre situation et qui rend les entretiens parfois assez durs. Nos interlocuteurs semblent enfermés dans un cercle sans fin de relations asymétriques que les lendemains de la Révolution semblent avoir déjà contribué à renouveler. Bien sûr, toute poursuite de cette analyse demanderait un travail plus approfondi, notamment pour réduire les biais de l'interprétation et pour bien « entendre » ce qu'il y a derrière chaque mot prononcé.

Jeanne Riaux
(IRD-Tunis).

1. Je souhaite ici lui exprimer toute ma gratitude. Sans ses compétences, sa proximité avec nos interlocuteurs et sa compréhension des situations, mon travail de terrain serait impossible.
2. Je n'enregistre pas les entretiens et je ne suis pas arabophone. Les paroles relatées ici sont donc le fruit d'un double passage de frontières : celui de la langue et celui de la mémoire. Les paroles entre guillemets sont une reconstruction des discours par moi-même à partir des notes prises au cours des entretiens.
3. Groupement de développement agricole, en charge notamment de la gestion de l'eau.

Image et sacrilège

Des caricatures danoises (2005) au récent « film » sur le Prophète nous assistons au même phénomène médiatique et politique poussant des foules de croyants en colère à envahir les rues prenant comme cible les ambassades des pays soupçonnés de protéger les auteurs des images sacrilèges. L'épisode de l'ambassade américaine à Tunis prise d'assaut vendredi 14 septembre par des manifestants à majorité salafistes djihadistes, parsemés de délinquants, pousse à réfléchir, non seulement sur la portée politique de l'événement mais aussi sur l'arrière plan socioculturel du phénomène. Certes le rapport entre la diffusion d'une séquence du film sur *Youtube*, et la colère des foules dans de nombreuses capitales des pays musulmans n'est pas direct, il ne faut pas perdre de vue le rôle de certains facteurs fort importants qui médiatisent, encadrent, interprètent, et donnent de la consistance idéologique et par là même de l'efficacité à l'image-sacrilège, citons : la puissance et la capacité d'Internet et notamment des réseaux sociaux à brouiller les limites entre l'image, l'événement et sa lecture ; les enjeux politiques locaux propres à chaque pays (post-révolution..) ; le rôle des orateurs religieux qui se chargent « d'interpréter » et de donner aux croyants « la vérité » sur le « complot » etc.

Il semble loin le temps où Salman Rushdie a déclenché la colère des Iraniens. Ceux-ci réagissaient contre un texte doté de la complexité d'un roman écrit ; les *Versets sataniques* de Salman Rushdie demandent de la **réflexion** (un roman, des personnages, une intrigue, des symboles, une interprétation de l'histoire du premier siècle de l'Hégire etc.), tel n'est pas le cas des salafistes (figure emblématique de l'islam traditionnel) face à l'image (du film ou des caricatures danoises), celle-ci fait appel à leurs **réflexes** pour mieux attiser leurs passions. L'image-sacrilège partage avec l'image pornographique dont parle Jean Baudrillard, des points communs : les deux réussissent à agir, leur effet est immédiat et assez agressif, éphémère et récurrent, l'une s'adresse aux instincts sans la médiation de la culture et des comportements sociaux, l'autre interpelle les sentiments religieux à l'état primaire dans leurs « formes les plus élémentaires », l'effet disparaît dès que l'image disparaît. L'écrit exige de la réflexion qui à son tour agit dans la durée,

l'image cherche l'immédiateté qui déjoue les résistances de la culture.

Les attaques contre l'islam, ou disons la guerre idéologique de l'islam contre ses adversaires, a une histoire. Du Moyen-âge aux orientalistes du XX^e siècle, en passant par le *Mahomet* de Voltaire, et les écrits de Renan, cet échange participe de la polémique idéologique qui se faisait généralement sur le sol de la culture. Tel était le cas durant l'histoire : au Moyen-âge les chrétiens attaquaient l'islam en mettant en question la sincérité du Prophète : « Mohamed, dit-on, est un



© jeuneafrique.com.

imposteur ». Plus tard avec Voltaire l'approche et l'objet ont changé, l'idéologie est moins naïve : on critiquait « les superstitions » de l'islam comme celles du christianisme à partir des idéaux de la philosophie des Lumières. Avec les orientalistes au XIX^e siècle, les choses sont plus subtiles et plus recherchées... Prendre l'islam (dogme, histoire, droit etc.) comme cible, ne date pas d'aujourd'hui, sauf qu'avec les salafistes on est sorti de la sphère culturelle, pour passer à celle de la manipulation des masses au sens péjoratif de cette expression, avec comme outil l'image, objet plus rapide à faire circuler, que les salafistes prennent pour référent du sacré qu'ils vénèrent. Cette configuration, si l'on peut dire, constitue bien entendu une véritable régression.

Les salafistes ont besoin d'une cause sans laquelle ils ne peuvent pas vivre, et les voilà dans la peau du guerrier qui défend « le corps » du Prophète, puisque le « film » leur donne l'ombre ou le

simulacre de ce dernier ; ils ont besoin d'un ennemi ; ils le trouvent dans les lieux qui représentent son pouvoir (l'ambassade), où ils croient pouvoir déloger l'auteur de ce sacrilège, « l'instigateur du crime ». Ils n'ont pas les outils intellectuels pour remonter la chaîne des acteurs et déchiffrer le théâtre d'ombres (à la fois réel et fantasmé) où se trame « le complot contre l'islam ». Ils se servent des outils de communication modernes notamment Internet, mais ils sont loin d'en déceler la complexité et les enjeux ou de saisir l'ampleur du bouleversement voire de la dissémination

que ce moyen a introduit dans la conception et la perception des rôles et des responsabilités : sur la Toile anges et démons trouveront des alliés innombrables. Ils cherchent une cause à tout prix, et il faut que l'ennemi soit visible, concret et saisissable, pour lui déclarer la guerre : tel est l'exemple du *World Trade center* à New-York le 11 Septembre 2001, et à une échelle moins spectaculaire, l'ambassade américaine à Tunis et à Khartoum. Cela s'appelle prendre l'ombre pour l'objet, une illusion que Diderot dans *Jacques le fataliste* illustre par la scène du chien qui mord la pierre qui l'a frappé faute de pouvoir trouver celui qui l'a lancée sur lui.

Le salafiste vit l'illusion d'être en rapport direct avec le sacré, il ignore que celui-ci n'est jamais l'objet d'une expérience directe, sans la médiation de l'épaisseur des contenus culturels tissés par l'histoire. La religion musulmane s'est protégée contre tout sacrilège : rien n'est plus transcendant, abstrait, comme Allah

dans le Coran, il est partout et nulle part, il est trop loin dans le temps et dans l'espace, et la mise en garde contre l'incarnation *tajssim* et la représentation est rigoureuse. Le Prophète comme personnage historique est sans visage, un vague portrait brossé par les biographes qui est loin d'accéder à l'épaisseur d'une image, surtout que la tradition est hostile à la représentation (les effigies, le culte des reliques sont rigoureusement interdits). Seul reste le personnage religieux, métahistorique, prenant consistance autour du corpus des *hadiths*, nourri de légendes, de récits c'est-à-dire de contenus culturels d'origines diverses. Il n'y a aucun sens à ce qu'il soit objet de sacrilège, puisqu'il est une construction culturelle abstraite « logée » dans les esprits. Le Prophète dans l'imaginaire religieux des chiïtes, des classes populaires ou des laïcs n'est pas celui des sunnites, de l'orthodoxie religieuse ou des soufis. Reste enfin le Coran, ce texte a tant insisté sur sa substance verbale, abstraite immatérielle, *al kitab* (Livre), *al wahy* (Révélation), *aldhikr* (Remémoration), il est essentiellement un message, venu du divin s'adressant à l'écoute des humains. Le **support** en papier, *al mûshaf*, est un artefact tardif, adopté par les successeurs, à l'image des autres civilisations pour fixer une parole et la mettre à l'abri de l'oubli, il resta accessible durant des siècles avant l'imprimerie, uniquement aux imams et aux oulémas. Comme tout autre support, en brûler une copie comme l'a tenté il y a deux ans cet Américain, ce n'est pas profaner le Coran, (celui-ci est inaccessible comme Allah ou le personnage religieux du Prophète), c'est détruire un objet écrit, fait d'encre et de papier. L'ensemble de ses aspects participant de la perception du dogme dans la tradition musulmane, nous montre que les salafistes incarnent, nous semble-t-il, la difficulté déjà évoquée par les Orientalistes (Henri Corbin : *Le paradoxe du monothéisme*) de se représenter l'infini, l'invisible et le transcendant sans céder à la tentation de le saisir ou plutôt le réduire au fini (une personne, une image, un objet, c'est-à-dire une médiation). Aussi abstraits qu'ils soient, aussi inaccessibles au sacrilège, on continuera encore longtemps, à se révolter en croyant voir Allah derrière un personnage de dessins animés (Persépolis), le Prophète derrière les figures d'un dessinateur, et le Coran dans une copie brûlée. Le sacré n'est pas l'objet d'une expérience immédiate, il faut pour pouvoir en parler, traverser la trame des contenus culturels, représentée par la tradition qui a formé l'essentiel de la conscience religieuse. S'il est possible que les noms (Allah, le Prophète, et le Coran) fassent l'unanimité, les définitions, les

représentations, les perceptions et le degré de sacralité qui leur correspondent sont le lieu de toutes les errances. Le sacré est une construction sociale quant à ses limites, ses degrés et ses interprétations. Autant celui-ci nous situe du côté de celui qui y croit autant le sacrilège, à l'image des derniers événements, interpelle l'altérité et par là même la vie en société dans sa dimension politique. L'objet sacré est unique mais les expressions, les faits qui peuvent être qualifiés de sacrilèges sont infinis. Cette infinité est d'autant plus complexe que la culture d'une société, les pratiques sociales participent d'un **continuum**, où le choix qu'on opère, pour saisir, et délimiter les faits, les interpréter, et les juger serait nécessairement arbitraire.

Le débat actuel en Tunisie sur la constitution, a soulevé la question de « l'atteinte au sacré », et la résistance des laïcs à ce niveau est farouche. En effet quelle instance sociale serait capable et « légitimement » autorisée, de situer (dans les gestes, les paroles, les textes et l'unité de l'œuvre artistique), la limite où finissent la critique, la réflexion, le farcesque, l'humour, le doute, le comique fût-ce la plus médiocre et où commence le sacrilège ? À moins d'un consensus politique hasardeux entre les différents acteurs sociaux sur les définitions et les limites des faits religieux, inscrire dans la prochaine constitution un article qui punit « l'atteinte au sacré », serait lourd de conséquences quant aux valeurs auxquelles la société tunisienne aspire.

Aux États-Unis, en France ou au Danemark, on continuera, non sans malaise, à répondre par un seul argument :

la Liberté, même quand l'image-sacrilège (à l'exemple du dernier film) a du mal à cacher ses intentions agressives et provocatrices. Une réponse qui n'étale pas ses preuves tant elle semble renvoyer à « un inconscient de civilisation », plus vaste que la colère des musulmans et débordant les arguments politiques d'Hilary Clinton, ou de François Hollande dont le seul souci est de bien gérer l'impact politique de l'événement. *La liberté*, à laquelle se heurtent les musulmans, n'est réductible à une aucune institution occidentale (politique, religieuse ou symbolique) qui en serait le porte parole. Elle condamne la polémique à se reproduire et à s'effacer dans des commentaires médiatiques volatiles, laissant comme arrière goût le sentiment d'avoir assisté à un nouvel épisode éphémère de l'éternel malentendu entre deux vieux interlocuteurs. La Liberté souveraine, reste insouciant des contradictions pratiques des acteurs politiques qui s'en réclament en Occident. Les musulmans traditionnels en ignorent la portée et l'étendue, elle est anonyme et diffuse, elle traverse la culture occidentale, indifférente aux querelles éphémères de l'époque. C'est une liberté fortement inscrite dans les institutions et les mœurs, très loin du temps où elle devait défendre ses arguments ; elle est issue d'un grand processus de civilisation irréversible et dont aucune exception (musulmane ou chrétienne...) fût-ce la plus juste, la plus inquiétante et la mieux argumentée, ne semble pouvoir arrêter le cours.

Arbi Dridi



© businessnews.com.tn

Synthèse de l'enquête menée auprès des usagers de la bibliothèque de l'IRMC

Désireux de connaître les motivations et les attentes de ses lecteurs, l'IRMC a lancé en avril/mai 2012, une enquête sur questionnaire, dont il est ici rendu compte

L'enquête de communication et de connaissance à l'attention des usagers de la bibliothèque de l'IRMC s'est déroulée du mois d'avril jusqu'à la mi-mai, le temps de récolter 100 questionnaires. Nous étions dans l'impossibilité d'élaborer un échantillonnage par quota parce qu'il aurait fallu beaucoup de temps pour les récolter. De la même manière, nous n'avons pas lancé l'enquête *via* Internet, car nous n'aurions pas eu un taux de réponse satisfaisant.

Intérêts et objectifs d'une telle enquête :

- Une meilleure connaissance des usagers de la bibliothèque et de leurs besoins ;
- L'identification des besoins et des attentes générales du public ;
- L'identification des points forts et des points faibles de la bibliothèque ;
- Savoir si les activités de l'Institut sont visibles aux usagers ;
- Communiquer avec les lecteurs de la bibliothèque et valoriser l'image.

H ORAIRES

Horaires d'ouverture de la salle de lecture

Janvier-juin/
septembre-décembre :
les jours ouvrables,
du lundi au vendredi

9h -17h

Juillet : les jours ouvrables, du
lundi au vendredi : 8h30 à 14h30



En connaissant mieux les attentes des usagers, la bibliothèque pourra cibler son action et définir des priorités pour améliorer les services qu'elle propose aux usagers, tout en augmentant sa visibilité.

Méthode

Nous avons élaboré en interne un questionnaire de quatre pages comportant 25 questions fermées à cocher et presque à chaque fois une question ouverte qui permettait aux enquêtés d'aborder les points qui ne figurent pas dans le choix des réponses ou pour avoir plus de précisions. Le questionnaire a été testé auprès de quelques usagers pendant les jours qui précéderent l'enquête, ce qui a permis de préciser des questions jugées floues.

Le questionnaire a été distribué uniquement aux usagers inscrits à la bibliothèque. Ce choix est dû au fait que ceux qui visitent la bibliothèque pour la première fois ne connaissent pas encore ses services et les activités de l'Institut, et nous aurions en conséquence un taux de non réponse trop élevé. La distribution des questionnaires a été assurée par les moniteurs de la salle qui se relayent la surveillance dans la semaine.

Profil de fréquentation

Forte présence féminine, sur les 100 enquêtés, nous avons relevé 76 femmes contre 24 hommes. La majorité sont des enseignants chercheurs qui représentent 55 % de la fréquentation (41 femmes contre 14 hommes). 31 % sont des étudiants, 9 % sont des chercheurs, 3 % sont des enseignants et 2 % sont autres.

Les disciplines les plus présentes sont : l'architecture et l'urbanisme et représentent 23 % des enquêtés. Puis viennent la sociologie et l'anthropologie (18 %), l'histoire (9 %), le droit (8 %), les sciences économiques (7 %).

Conditions de travail

Globalement les enquêtés ont déclaré qu'ils sont assez satisfaits des conditions de travail dans la salle de lecture :

45 % sont assez satisfaits des horaires d'ouverture de la bibliothèque, 17 % proposent d'élargir la plage horaire d'au moins une heure par jour.

Pour 48 % des usagers la disposition des tables est assez satisfaisante, contre 22 % qui revendiquent une autre disposition ou une séparation entre les tables.

L'éclairage de la salle de lecture satisfait 64 %, contre 29 % qui ne le sont pas et réclament un éclairage individuel.

Le conditionnement d'air de la salle satisfait 73 % des usagers contre 23 % qui ne le sont pas.

Le respect du silence dans la salle satisfait 84 % des usagers, contre 14 % qui sont gênés par les entrées-sorties des lecteurs.

Le catalogue en ligne de la bibliothèque satisfait 69 % des usagers contre 18 % qui déclarent que l'utilisation du catalogue est compliquée.

Le matériel de reproduction satisfait 69 % des usagers, contre 14 % qui jugent que le service est très cher.

Certaines mesures ont été prises avant même l'achèvement de l'enquête, tels que l'éclairage de la salle de lecture qui a été amélioré. Une facilitation du mode de recherche sur le catalogue en ligne est en cours d'élaboration.

Rapports des usagers à la bibliothèque

24 % des enquêtés viennent à la bibliothèque presque tous les jours et 43 % viennent au moins une fois par semaine. Ce qui explique le temps mis pour récolter 100 questionnaires.

62 % fréquentent la bibliothèque pour consulter les fonds et travailler au calme et 11 % pour rencontrer des personnes.

Plus de la moitié des lecteurs consultent les documents disponibles dans la salle de lecture (dictionnaires, encyclopédies, nouveautés revues et magazines)

73 % des lecteurs déclarent consulter les ouvrages, contre 62 % pour consulter les revues.

76 % des lecteurs sont assez satisfaits des délais d'attente de la livraison des documents stockés dans les magasins.

86 % d'eux sont satisfaits de la disponibilité des moniteurs de la salle, l'objet du recours au moniteur de la salle est surtout pour la recherche bibliographique (54 %), pour l'utilisation du catalogue en ligne (53 %) et pour la consultation des ouvrages en réserves (53 %).

Globalement les lecteurs de la bibliothèque sont satisfaits des services offerts par la bibliothèque. Quelques suggestions d'achats de documents, ou d'abonnement à des revues ont été formulées et vont être prises en considération.

Rapports des usagers à l'IRMC

Bien qu'une forte diffusion des activités de l'IRMC soit faite¹, nous avons constaté que ses activités scientifiques restent méconnues mises à part les conférences. En effet, 60 % des enquêtés ont déclaré qu'ils ne sont pas au courant des programmes de recherche en cours et 52 % ne sont pas au courant des séminaires et des colloques organisés par l'IRMC et 82 % n'ont pas d'échos sur les écoles doctorales. 51 % ne connaissent pas la Lettre de l'IRMC, 39 % ne connaissent pas le site, 37 % ne sont pas au courant des publications de l'IRMC et 47 % ignorent l'existence de la revue *Maghreb et sciences sociales*. Notons toutefois, et

paradoxalement, une forte demande des lecteurs, d'être publiés dans cette revue (27 % des enquêtés).

32 % des lecteurs ont déjà eu un contact avec l'équipe administrative et 13 % avec le secteur de l'édition, 16 % avec la direction. Ce sont ces personnes qui connaissent le plus les activités de l'IRMC, par contre les autres lecteurs viennent pour la consultation des fonds de la bibliothèque.

Suite à l'enquête quantitative nous avons jugé nécessaire de la prolonger par une autre enquête qualitative afin d'approfondir les questions abordées dans le questionnaire et d'aborder d'autres thématiques qui n'ont pas été soulevées a

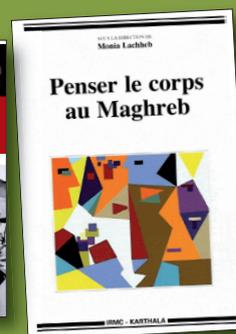
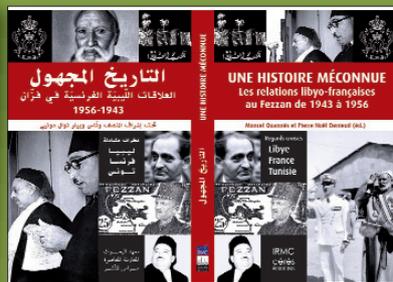
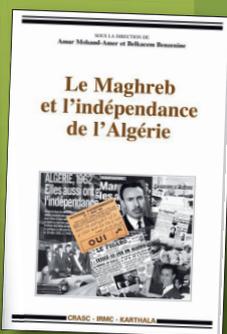
fin d'évaluer et d'améliorer la qualité de service offert par la bibliothèque et l'institut.

Sawssen Fray

1. Les activités de l'IRMC, quelques soient leurs nature, les conférences, les programmes de recherche, les séminaires et colloques, les écoles doctorales et la Lettre de l'IRMC ainsi que les publications de l'IRMC sont présentés dans les tableaux d'affichages de l'institut et signalés systématiquement sur le site de l'institut et sur les réseaux sociaux et envoyés par mail. À titre indicatif, les annonces de conférences sont envoyées à plus de 700 personnes par mail à part les affiches distribuées à des institutions spécialisées en sciences humaines et sociales. La Lettre est envoyée à 1500 personnes en version électronique à part la version papier distribuée.

Vient de paraître - publications de l'IRMC

- ♦ *Le Maghreb et l'indépendance de l'Algérie*, (2012), Amar Mohand-Amer, Belkacem Benzenine (dir.), Coll. Hommes et sociétés, CRASC-IRMC-Karthala, Paris, 264 p., ISBN : 978-2-8111-0756-7.
- ♦ *Penser le corps au Maghreb*, (2012), Monia Lachheb (dir.), Coll. Hommes et sociétés, IRMC-Karthala, Paris, 283 p., ISBN : 978-2-8111-0729-1.
- ♦ *Les nouvelles sociabilités du Net en Méditerranée*, (2012), Sihem Najjar (dir.), Coll. Hommes et sociétés, IRMC-Karthala, Paris, 312 p., ISBN : 978-2-8111-0727-7.
- ♦ *Une histoire méconnue. Les relations libyo-française au Fezzan de 1943 à 1956, regards croisés, Libye, Tunisie, France*, (2012), Moncef Ouannès, Pierre-Noël Denieuil (éd.), IRMC-Cérès Ed., Tunis, 182+191 p., bilingue (arabe-français), ISBN : 978-9973-19-761-0.
- ♦ *Publics et spectacle cinématographique en situation coloniale*, (2012), Morgan Corriou (dir.), Coll. Cahiers du C.E.R.E.S. hors série, n° 5, IRMC-CERES, Tunis, 320 p., ISBN : 978-9973-902-47-4.



Responsable de la Lettre de l'IRMC : Pierre-Noël Denieuil
 Responsable Communication : Hayet Naccache
 Secrétaire de rédaction : Romain Costa
 Conception graphique et PAO : Besma Ouraïed-Menneï

IRMC, 20 rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville, 1002 TUNIS
 Tél : (+216) 71 796 722 / Fax : (+216) 71 797 376
 E-mail : direction@irmcmaghreb.org
 Site internet : www.irmcmaghreb.org